

En lisant dans ce numéro **MARTIN NUMA** vous pouvez gagner **1.000 FRANCS EN OR** au Concours

N° 4 — 1^{re} ANNÉE

REDACTION, ADMINISTRATION, ANNONCES
Rue Saint-Joseph, PARIS
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS ET CONCOURS
10, rue Saint-Joseph, PARIS
(On s'abonne dans tous les bureaux de poste)

PRIX : 10 CENT.

L'ŒIL DE LA POLICE

PUBLICATION NATIONALE

FAITS DRAMATIQUES
ÉVÉNEMENTS PASSIONNELS
OU TRAGIQUES

ROMANS DE DÉTECTIVES
ET DE POLICE

LES DRAMES DE L'AMOUR
LES DRAMES DE LA VIE
LES DRAMES DE LA MORT

PARAIT CHAQUE SEMAINE

Sanglant guet-apens



En dépit du progrès, les temps se suivent et se ressemblent étrangement. Les célèbres exploits des Cartouche et des Mandrin se renouvellent tous les jours sous nos yeux avec des procédés qui ne diffèrent guère de ceux que l'histoire enregistra et qu'on croirait empruntés au domaine de la fiction.

A témoin l'attaque de cette diligence par des bandits arabes aux environs de Constantine dont le pittoresque et le côté dramatique n'ont rien à envier à celles du bon vieux temps. Cette affaire présente en outre bien des analogies avec la célèbre affaire du Courrier de Lyon, de tragique mémoire, et encore présente à tous les esprits.

Le courrier postal qui fait en même temps le service des voyageurs entre Mila et Fedj Mizala étant parti de nuit a été essillé en pleine montagne aux environs de Tibergeute, par une bande d'Arabes masqués qui, dissimulés dans un buisson de lentisques émergeant de la brousse tiraient à son passage une salve de coups de feu sur l'attelage et le cocher.

Celui-ci, blessé d'une balle au côté droit fut précipité à bas de son siège pendant que les deux chevaux de flèche s'abattaient.

Sortant de l'ombre, les bandits armés jusqu'aux dents, fusil à répétition d'une main et poignard de l'autre bondirent comme des fauves sur les voyageurs épouvantés dont une femme à demi endormie.

Mais le premier moment de stupeur passé, les voyageurs sortirent leurs revolvers et, sautant à bas du véhicule, ripostèrent coup sur coup avec un beau courage au feu des agresseurs qui, à leur tour surpris à l'improviste et ne s'attendant pas à une pareille résistance battirent aussitôt en retraite et profitèrent de la nuit pour emporter leurs blessés de manière à ne laisser aucune trace pouvant les trahir.

Néanmoins, le temps de se reconnaître, un véritable combat eut lieu dans l'obscurité entre voyageurs et agresseurs qui menaça de tourner au tragique.

Les autorités avisées arrivèrent sur les lieux de l'échauffourée et firent immédiatement des battues en pleine montagne.

En dépit de leurs recherches les bandits sont restés introuvables. L'état du malheureux cocher est des plus graves.

LYNX.

LA SEMAINE SANGLANTE

TAMPONNÉE PAR UN TRAIN. — Une voiture portant plusieurs voyageurs, a été tamponnée, de nuit, au passage à niveau n° 895 de la ligne de Châteaubriant à Messac. Un voyageur a été tué et plusieurs autres blessés gravement. Le passage à niveau n'était pas gardé. **RENNES.**

USURIER ASSASSINÉ. — Un nommé Louis Vallon, âgé de soixante-trois ans, qui avait la réputation de prêter de l'argent à la petite semaine a été assassiné à Coulmer. Il porte à la joue une blessure occasionnée par une arme à feu, et l'on croit à un acte de vengeance. **ALENÇON.**

UNE FEMME QUI SE VENGE. — Mme Jeanne B..., âgée de vingt-sept ans, papetière, rue Marcadet, avait été abandonnée récemment par son mari qui s'était mis en ménage avec une jeune ouvrière, Mlle Elise C. Rencontrant le couple tendrement enlacé, rue de Maistre, l'épouse légitime ne put contenir sa colère et, sortant un revolver de sa poche en tira successivement les cinq coups sur les deux amoureux. La demoiselle a eu l'œil gauche crevé et le mari une joue éraillée. **PARIS.**

ENTRE FUTURS BEAUX-FRÈRES. — Un jeune apprenti, Charles Ladrère, marié avec sa fiancée, lorsque le frère de cette dernière entrant dans la pièce où se trouvait le couple, se précipita sur le jeune homme un couteau ouvert à la main, et l'en frappa dix reprises. La mère de l'agresseur accourut au secours de son futur gendre et mit fin à ce singulier attentat. **CAMBRAI.**

TENTATIVE DE MEURTRE. — Une octogénaire, Mlle Willot, paisible cultivatrice, habitant le hameau du Pot de Vin, près d'Encelin, ayant eu l'imprudence d'ouvrir sa porte dans la soirée à un inconnu qui se disait envoyé par un voisin, a été assaillie à l'improviste et à moitié étranglée. Aux cris poussés par la vieille demoiselle, des passants accoururent et la délivrèrent. L'assassin profitant du désarroi renversa les arrivants et s'enfuit dans la nuit. On le recherche. **AVESNES.**

TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN. — RECTIFICATION. — Contrairement à une information inexacte parue dans tous les grands quotidiens parisiens et régionaux qui nous induisirent en erreur au sujet du prétendu drame de Lichtenfeld (Alsace) nous tenons à informer nos lecteurs que l'affaire s'est bornée à une simple altercation entre patron et ouvrier; que M. G. Hourdeaux, industriel, n'a pas été inquiété et que son ouvrier n'a subi que des violences légères.

IL ASSOMME SA FEMME ET SE PEND. — Au cours d'une discussion et étant ivre, un ouvrier cimentier, Joseph Gerardin, habitant Desvres, a assommé sa femme d'un formidable coup de bâton et soudain pris de remords est allé se pendre à une poutre de son grenier. **BOULOGNE-SUR-MER.**

EXPLOSION DANS UNE ACIÉRIE. — Deux ouvriers des aciéries de Mont-Saint-Martin ont été tués par une explosion de lydite. **LONGWY.**

NOUVEAU-NÉ DANS UNE VALISE. — On vient d'arrêter une domestique de vingt et un ans, au service du général commandant la 11^e division d'infanterie à Nancy. Cette fille est inculpée d'infanticide: ayant mis au monde un enfant viable, elle l'étouffa et l'enferma dans une valise. **NANCY.**

TUE PAR LA DYNAMITE. — Une explosion de dynamite s'est produite hier soir à Sainte-Marie de Cines. Un ouvrier, nommé Girard, vingt et un ans, a été tué; un autre, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital de Saint-Jean-de-Maurienne. **CHAMBERY.**

ASSAILLI SUR UNE ROUTE. — M. Lafont, moulinier à Champagne, revenant en voiture de la gare de Mésles-Pradon, a été assailli à huit heures du soir, au pont de la Paille, sur la route de Montpezac, par une bande de jeunes apaches et n'a dû son salut qu'au sans-froid du cocher qui enleva ses chevaux à toute vitesse sous les coups de feu des bandits. **ARDECHE.**

DANS LA SORGUE. — Le jeune Belin de l'Isle-sur-Sorgue, à la suite d'une violente discussion avec un de ses camarades, s'est noyé dans la Sorgue. Une enquête est ouverte.

ENTRE GENDRE ET BEAU-PÈRE. — Un nommé Fourcade, âgé de quarante ans, habitant le hameau de Réjammont, près Fleurance, a tué d'un coup de couteau à lame son beau-père, Irène Ospice, avec qui il vivait en mauvaise intelligence. **LECTOURE.**

CHEF DE TRAIN BROYÉ PAR UN CONVOI. — M. Pierre Cotereau, chef de train, voulant descendre d'un convoi qu'il dirigeait pour rejoindre un de ses amis qui l'attendait sur le quai de la gare, a été happé au passage par le train 1579 arrivant de Poitiers et traîné sur la voie où son corps a été complètement transformé en bouillie. **ANGOULEME.**

Règlement général pour tous les Concours de L'Œil de la Police

1^{er} Prenent part à nos concours tous les lecteurs et lectrices de ce journal. — 2^e Aucune des solutions n'est rendue. — 3^e En cas d'ex æquo, les noms des concurrents sont tirés au sort. — 4^e Sont seuls publiés les noms sortis au sort. — 5^e Il n'est tenu aucun compte des solutions qui arrivent après l'expiration du délai indiqué dans chaque concours.

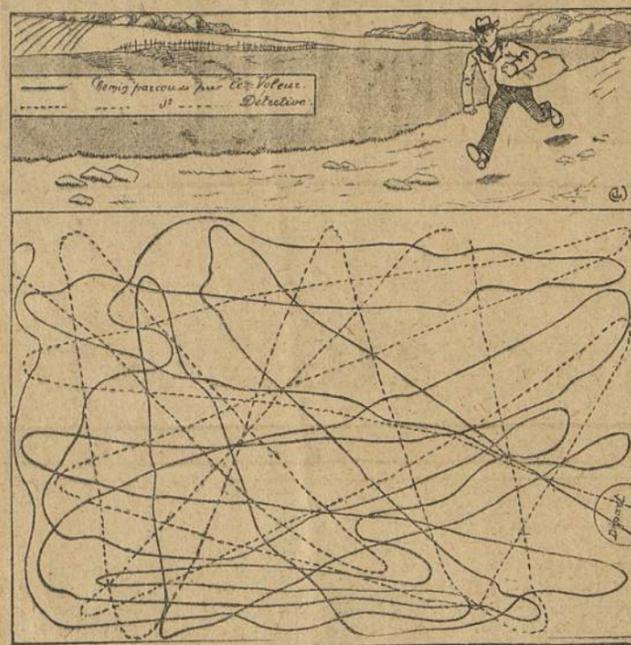
doivent être adressées au nom de M. Lecocq, 8, rue Saint-Joseph, Paris.

Nous prions instamment nos lecteurs de ne jamais mettre de timbres ni mandats dans les lettres qu'ils adressent à M. Lecocq. Ne pouvant, à notre grand regret, répondre individuellement aux demandes que ces lettres peuvent contenir, nous déclinons toute responsabilité à cet égard. Nous invitons nos lecteurs à ne jamais adresser de lettres

ou solutions recommandées au nom de M. Lecocq. Tous envois recommandés on insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.

NOTA. — Les solutions des concours en plusieurs séries doivent être collées sur une même feuille de papier et adressées ensemble, lorsque les séries du même concours sont parues, à M. Lecocq, 8, rue Saint-Joseph, Paris. Toute réponse partielle pour ces concours serait éliminée d'office.

Toutes les solutions des concours de L'Œil de la Police



CONCOURS N° 1 LES ROUERIES DE G. DUFLAIR (Déflective Amateur) (SIX SÉRIES).

RÈGLEMENT DE CE CONCOURS. — Ce concours comprendra 6 séries. Les six réponses devront être envoyées ensemble à M. Lecocq, 8, rue Saint-Joseph, à la date que nous indiquerons avec la publication de la 6^e et dernière série. Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Il est indispensable de joindre aux solutions les 6 bons du concours, qui devront être détachés à la page 41 des numéros de L'Œil de la Police.

QUATRIÈME SÉRIE QUI ARRIVERA LE PREMIER

G. Duflair continue à poursuivre le mystérieux individu. Nous donnons le tracé du chemin parcouru par les deux hommes et nous demandons à nos lecteurs de nous dire quel est celui qui est parvenu le premier au but. Les deux personnages marchant à la même allure, c'est donc celui qui aura parcouru la route la plus courte qui atteindra le premier le but.

LISTE DES PRIX ET RÉCOMPENSES

- 1^{er} prix : 50 francs en espèces.
- 2^e prix : Une Broche en or, médaillon Louis XV avec perle fine.
- 3^e au 5^e prix : Une ravissante montre en argent pour dame.
- 6^e au 10^e prix : Une collection des Romans célèbres illustrés comprenant treize grands romans parmi lesquels : Dumas; les 3 Mousquetaires, vingt ans après; Mury; Crime de Passion; Ladoucette; Pauvre mignon; Villamer; Gogosse.
- 11^e au 20^e prix : Une très jolie Chaîne-Sautour en argent.
- 21^e au 30^e prix : Un superbe sac réticule en soie avec dessus en perles.
- 31^e au 40^e prix : Un abonnement de 6 mois à la « Broderie Moderne ».
- 41^e au 100^e prix : Un volume de 800 pages de la collection du Roman populaire.
- 101^e au 150^e prix : Un ouvrage complet de la collection Crimes et Criminels Étrangers.

En Vente Partout

En Vente Partout

Libraires,
Marchands
de
Journaux,
Kiosques,
Gares.

CRIMES & CRIMINELS ÉTRANGES

Libraires,
Marchands
de
Journaux,
Kiosques,
Gares.

Paul de SEMANT et Ch. GRAMACCINI

40 Cent.

Chaque Ouvrage
Complet ***
en deux volumes de 128
pages chaque sous
éblouissante couverture
en couleurs.

Voici la plus passionnante collection de drames vécus retracés par la plume experte de deux écrivains de talent d'après le récit authentique d'un directeur de prisons qui en connut les sinistres acteurs et en fut parfois le témoin forcé et impartial. Prises sur le vif, ces annales suggestives et angoissantes du crime et de l'enferme sont plus impressionnantes que les plus sombres drames imaginés par les romanciers.

TITRES DES DIX OUVRAGES :

- CHATRÉ PAR SA FEMME
- ÉTRANGLEUSE DE 19 ANS
- TUEUSE D'ENFANTS
- FAUT FAIRE MON ONCLE
- M^{lle} POISSE ET C^{ie}
- LA MOME POIL-AUX-PATTES
- COMTESSE ET PROXÉNÈTE
- LA FIN D'UN SATYRE
- LA LETTRE DE SANG

CELLES QUI TUENT PAR LE FEU

40 Cent.

Chaque Ouvrage
Complet ***
en deux volumes de 128
pages chaque sous
éblouissante couverture
en couleurs.

EXCEPTIONNELLEMENT la collection complète des dix ouvrages publiés formant 20 volumes illustrés sous couverture en couleurs est envoyée franco contre la somme de 3 fr. adressée en mandat-poste à la LIBRAIRIE CONTEMPORAINE 8, rue Saint-Joseph, Paris.

Le Journal des Romans

Publication populaire et littéraire
illustrée en couleurs

Populaires Illustrés

La collection des 150 premiers numéros

forme une bibliothèque idéalement par excellence et donne la matière de 17 grands romans complets soit 2.400 grandes pages de 3 colonnes, contenant ensemble 500.000 lignes de texte et 800 grandes gravures en noir et en couleurs. En voici les titres :

- P. D'AGREMONT. *L'empoisonneuse*. Nos 97 à 136 (40 nos). — A. DUMAS. *Les Trois Mousquetaires*, Nos 1 à 60 (60 nos). — A. DUMAS. *Vingt ans après*. Nos 65 à 134 (69 nos). — A. DUMAS fils. *La Dame aux Camélias*. Nos 45 à 64 (20 nos). — C. DEBANS. *Un Duel à toute vapeur*. Nos 42 à 44 (3 nos). — LADOUCKETTE. *Pauvre Mignon!* Nos 1 à 28 (28 nos). — DANIEL LESUEUR. *Le Masque d'Amour*. Nos 43 à 96 (53 nos). — GEORGES MALDAGUE. *Trahison d'Amour*, Nos 97 à 132 (35 nos). — HECTOR MALOT. *Mariage riche*. Nos 60 à 64 (5 nos). — MICHELLE. Nos 97 à 136 (40 nos).

- Jules MARY. *Crime de Passion*. Nos 1 à 44 (44 nos). *Le Boucher de Maudon*. Nos 129 à 150 (22 nos). — Ch. MÉROUVEL. *Thérèse Valignat*. — Nos 26 à 44 (19 nos). — G. OHNET. *Serge Panine*. Nos 1 à 41 (41 nos). *La Grande Marinière*. Nos 64 à 96 (31 nos). — PAUL ROUGET. *La Faute de Jeannine*. Nos 43 à 96 (53 nos). — MAXIME VILLEMÉR. *Gogosse*. Nos 1 à 79 (79 nos).

AVIS IMPORTANT. — On peut acheter séparément des numéros du JOURNAL DES ROMANS POPULAIRES ILLUSTRÉS, comprenant tel ou tel roman que l'on désire moyennant l'envoi en mandat-poste d'autant de fois dix centimes qu'il y a de numéros c.à. la publication pour former l'ouvrage complet à J. TALLANDIER, 8, rue Saint-Joseph, Paris.

10 CENTIMES EN VENTE PARTOUT
Le numéro de 16 grandes pages, aux et chez l'Éditeur, 8, rue Saint-Joseph, PARIS.

PRIX DE L'ABONNEMENT
FRANCE... 6 mois, 3 fr. 50 Un an, 6 francs.
ÉTRANGER ET COLONIES... 4 fr. 50 — 8 francs.

NOS CONCOURS

Nombreux prix en espèces et en marchandises.
1^{er} Prix 1.000 fr. en or, 250 fr. en espèces
une valeur à lots pouvant rapporter 500 000 fr. etc., etc.
Voir instructions et détails n° 1 et 2 de L'Œil de la Police

LISEZ TOUS
MARTIN
NUMA
(Concours n° 3)
SUIVEZ TOUS
LEQUEL
DES
TROIS
(Concours n° 2)

85 Cent. — POUR PARAITRE LE 25 FEVRIER DANS LA COLLECTION DU ROMAN POPULAIRE — LA BEAUTÉ DU DIABLE —

Le volume de 600 pages GRAND ROMAN DRAMATIQUE INÉDIT, par Jules MARY, formant près de 800 pages de lecture passionnante

- JULES MARY... ROGER-LA-MONTE
- CH. MÉROUVEL... MISÈRE ET BEAUTÉ
- MAXIME VILLEMÉR... MAUDITE
- JULES MARY... ROULE-TA-BOSSE
- HENRI DEMESSE... LA FLEURISTE des HALLES
- J. DE GASTYNE... FLEURIE
- JULES MARY... CRIME DE PASSION
- ED. LEPELLETIER... MADAME SANS-GÈNE
- PAUL MAHALIN... LES SERGENTS de la ROCHELLE
- JULES MARY... AMOUR DÉFENDU
- PAUL D'IVOI... LA FILLE de l'INCONNU
- LÉON SAZIE... LE PD-CE
- HENRI DEMESSE... NOEL TRAGIQUE
- D'AGREMONT... MAMAN LAULETT
- JULES MARY... LE REGIMENT
- P. SAUNIÈRE... FLAMBERGE
- J. DE GASTYNE... SANG des VIERGES

EN VENTE PARTOUT

LE SECRET DE L'ENFANT

Grand Roman de Passion (suite)

PAR PAUL ROUGET



DE LA POLICE
dans le
BASSIN du RHONE

CHEMINEAU ÉGORGÉ. — Un chemineau dont l'identité n'a pu être établie a été trouvé égorgé, la carotide tranchée au milieu des rochers de la jetée du port de Nice. Détail curieux, on retrouva dans ses poches une somme de 150 francs en or.

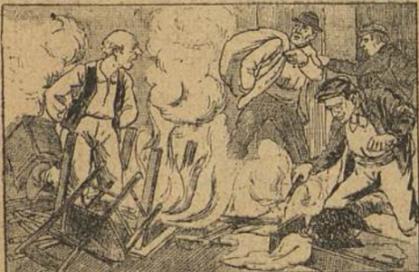


TUÉ PAR UN ROCHER. — Un habitant de Césaranche, M. Royanne, était occupé avec son fils, âgé de quinze ans, à charger des fardeaux dans la montagne, lorsqu'un bloc de rocher se détachant brusquement d'une crête est venu écraser l'enfant qui est mort peu après.

FONT-EN-ROYANS (ISERE).

NOYÉ DANS UNE FOSSE À PURIN. — Un enfant de deux ans, Aubin Albert, qui s'amusa devant la porte de ses parents, au hameau de Laynes, ayant fait un faux pas est tombé dans une fosse à purin d'où il a été retiré asphyxié.

AIX-EN-PROVENCE.



VIELLARD BRÛLÉ VIF PAR DES BANDITS. — Dans une maison isolée, située sur la route d'Hyères à la Londe, un vieillard de soixante-dix-neuf ans, Pellinier, a été brûlé vif par des bandits qui venaient de la cambrioler.

CURIEUX CAS DE FÉCONDITÉ. — Un cas peu ordinaire de fécondité s'est produit à Evian. Mme C. Levray, domiciliée rue des Ecoles, a donné le jour à trois enfants du sexe féminin, bien constitués et ne demandant qu'à vivre.

EVIAN-LES-BAINS



ENTRE DOUANIERS ET CAMBRIOLEURS. — A Bastia, des douaniers de service de nuit apercevant trois individus occupés à transporter un coffre-fort, les sommèrent de s'arrêter. Abandonnant leur fardeau les inconnus s'enfuirent en tirant sur les douaniers. Ceux-ci ripostèrent et blessèrent un des fuyards qu'on arrêta à bord du voilier Tullit Antoine.

AJACCIO.

ENLEVÉE ET RETROUVÉE. — Angèle Rossi, qui s'était ennuie du domicile paternel après avoir fait passer son père par des apaches, a été retrouvée dans un établissement hospitalier de la rue Donzon. Ses deux suborneurs les sieurs Antoine C. et Georges C. ont été arrêtés.

MARSEILLE.



UN CAMBRIOLEUR TENTE DE TUER UN CURE. — Un voyageur de commerce, Claude Barbier, ayant trouvé plus lucratif de s'exercer au cambriolage, de passage à Rougères, s'est introduit par effraction dans le presbytère de l'abbé Vignier occupé à célébrer un office. Malheureusement pour lui il fit tant de bruit que l'alarme fut donnée, et le curé arrivant à l'improviste sauta sur l'intrus et allait le terrasser lorsque celui-ci sortant à revolver le blessa au bras lui faisant lâcher prise. Poursuivi à travers champs, Claude Barbier fut arrêté par des habitants dont quelques-uns durent essuyer ses coups de feu.

MÈRE COUPABLE. — Une femme N..., inculpée d'infanticide, à Marcellin-le-Pavé, vient d'être arrêtée après la découverte du cadavre de l'enfant déterré par un cultivateur de Brugerotte.

SAINT-ETIENNE.

II

VENGEANCE (suite).

— Bien, dit celui-ci froidement. Il prit dans la poche de son vêtement un portefeuille gonflé de billets de banque qu'il tendit au valet :
— Il y a là, en outre de tes frais de route, dix mille francs que tu remettras aux paysans qui voudront bien se charger de l'enfant.

— Oui, monsieur le comte.
— Tu te rends à Tambow ?
— En ligne directe.
— N'oublie pas, ta mission terminée, de m'écrire à Prague. De cette ville, je te le répète, je te ferai parvenir mes instructions.

— Où devrai-je les attendre ?
— A Tambow même.
— J'obéirai à monsieur le comte. Romane appuya sur un timbre. Une servante parut.

— Dites à la nourrice chargée de donner ses soins au petit Hugues de le préparer tout de suite en vue d'un long voyage.

La servante s'inclina et disparut. Le comte Lackau se tourna vers Michel, impassible :

— Tu vas m'attendre ici. Dans quelques minutes, je serai de retour. Le valet fit, de la tête, un signe respectueux d'acquiescement.

La voix de son maître était dure, mauvaise, méconnaissable... elle faisait peur à Michel. Autrefois, il avait connu le comte loyal et généreux. Sa bonté était légendaire parmi ceux qui l'approchaient. A cette heure, il semblait au vieux domestique qu'il n'en était plus de même. On aurait dit que le mari de la comtesse se trouvait sous une influence néfaste qui paralysait sa volonté, le faisait agir à son insu, mettait en ses yeux des lueurs de haine et de meurtre.

En songeant à ce qu'il allait faire... à ce qui allait s'accomplir, Michel ne put s'empêcher de frissonner.

Romane s'était dirigé vers la porte.
— A tout à l'heure, dit-il encore.

III

LE DÉPART.

— Dites donc, Julie ?
— Qu'y a-t-il ?
— Il y a, tout bonnement, que M. le comte m'envoie vous dire de réveiller le petit Hugues et de l'habiller pour un long voyage.

— Vous êtes folle, Victoire !
— Pas le moins du monde, ma petite. Si extraordinaire que cela vous paraisse, c'est la vérité. On emmène le petit Hugues.

— On l'emmène ?... et où donc, s'il vous plaît ?

— Voilà ce que je ne sais pas, par exemple ! Vous pensez bien que je ne l'ai pas demandé à M. le comte.

— Mon Dieu, mais c'est à douter qu'on possède toute sa raison. Que se passe-t-il dans cette maison ! En voilà des affaires dans une soirée !

— En effet... l'arrivée de M. le comte... la crise de madame qui, paraît-il, en a pour des jours et des jours avant de recouvrer l'usage des membres et de la parole... un tas d'autres choses mystérieuses... et enfin le départ précipité de mademoiselle Arlette et de M. Hugues pour on ne sait quel endroit.

— Comment, mademoiselle Arlette s'en va aussi ?

— Parait.

— Et qui les accompagne ?

— Ça, je serais fort embarrassée pour vous le dire. Mais, dans votre intérêt, Julie, je vous conseille d'exécuter, sans plus chercher à le comprendre, l'ordre de M. le comte. Il est maître ici, la chose est claire, et je ne crois pas qu'il fasse bon de lui désobéir ou même simplement de le faire attendre.

Julie ne répondit pas. En grommelant, elle se dirigea vers le berceau où

* Voir le n° 3 de l'Œil de la Police.

le petit Hugues dormait, un divin sourire sur son visage qu'encadraient les boucles dorées de la chevelure.

— Tout de même, maugréa-t-elle, si ça ne fait pas pitié d'interrompre le sommeil de cet ange !

Elle ajouta, en se penchant vers la couchette, pareille à un nid, dans la blancheur des dentelles :

— Pauvre petiot !
— Oui, pauvre petiot, répéta Victoire comme un écho. Un mystère plane autour de lui, n'est-ce pas votre avis, Julie ?

Et comme celle-ci se taisait :
— C'est drôle qu'on l'ait amené brusquement, un soir, à l'hôtel, comme s'il était tombé du ciel, en le faisant passer pour un orphelin recueilli presque par charité. C'est plus drôle encore qu'on le remmène ainsi, tout à coup, sans que nul ne puisse dire où.

Mais la nourrice venait de réveiller Hugues. Etonné, il avait ouvert ses paupières et maintenant il souriait à Julie, inclinée vers lui.

A ce moment, un homme, un domestique, entra sans façon dans la pièce.

— Ah ! c'est Antoine... fit Victoire. Antoine Petrot était le mari de Julie, ou du moins, aux yeux du monde, il passait pour tel, car il eût été extrêmement difficile de retrouver le maire qui avait présidé à leur union, et cela pour l'excellente raison qu'il n'avait jamais existé que dans l'imagination des deux conjoints.

Tous deux avaient été engagés à l'hôtel quelques semaines plus tôt, par l'intendant de la comtesse, l'un en qualité de valet, l'autre comme nourrice.

Petit, glabre, les pommettes saillantes, les yeux fuyants, l'air sournois et faux, Antoine était bien ce que son physique dénotait : un peu intéressant personnage.

Les certificats qui l'aidaient à se placer n'étaient élogieux que parce qu'il avait jugé prudent de n'en confier la rédaction qu'à lui-même.

Julie, présentement, ne valait guère mieux que son indigne époux. Pourtant il n'en avait pas toujours été ainsi. Jusqu'au jour où elle avait connu Antoine, il eût été injuste de lui reprocher quoi que ce fût. Mais celui-ci avait un tel empire sur elle-même qu'il l'avait façonnée à son image.

Victoire s'était dirigée vers la porte. Elle déclara d'un ton enjoué, d'un ton moqueur qui seyait si bien à sa jolie personne mutine et espiègle :

— Ma mission est terminée. Je n'ai plus rien à faire ici. Au revoir, Julie. Votre servante, monsieur Antoine.

Et vive, légère, après une révérence comique, elle disparut.

Julie s'était redressée. Son visage se durcit... et dès que la porte se fut refermée sur Victoire, se tournant vers son époux, la nourrice eut une exclamation de colère :

— Eh bien, c'est du propre, nous voilà dans de jolis draps !

— Que chantes-tu là ?

— Simplement ceci : Le petit quitte l'hôtel.

— Tu dis !

— Je dis que Hugues est emmené, par ordre du comte, on ne sait où. Dans une heure... dans moins peut-être, il ne sera plus ici. Mes services vont devenir inutiles. On me remerciera ; toi aussi, probablement, par la même occasion. Et, après avoir cru dénicher la maison idéale, la maison où nous pouvions, en nous la coulant douce, espérer finir nos jours, nous allons nous retrouver sur le pavé, Gros-Jean comme devant.

Antoine semblait consterné.

— Oui... prononça-t-il... pour une tuile, c'est une tuile, il n'y a pas à dire le contraire. Mais je dois avouer que je n'en suis qu'à demi surpris. Tu n'ignores pas que j'ai pour habitude, fort recommandable d'ailleurs, de m'approcher le plus près possible d'une porte lorsque, derrière cette porte, il y a des gens qui causent... un peu haut. Cela ne fait de mal à personne et ça peut

quelquefois être bigrement utile... à celui qui écoute. C'est ainsi que je suis, depuis ce soir, au courant de choses extraordinaires, de choses qui sont, ici, un secret pour tout le monde.

— Toi !
— Oui, moi, Antoine, cela t'étonne. Ecoute, tu vas savoir.

Après un silence, il poursuivit :

— J'étais occupé à mettre de l'ordre dans la pièce attenante au grand salon du rez-de-chaussée, lorsqu'à eu lieu la scène entre le comte et notre respectable maîtresse. En disant que j'étais occupé à mettre de l'ordre... hum ! je fais là peut-être un petit mensonge. En tout cas je me trouvais près de la portière, et ce n'est pas ma faute si j'ai l'oreille fine.

« Or, j'ai appris ceci :
« Le petit Hugues n'est pas du tout, comme on le prétend, un orphelin et ce n'est point par charité qu'il a été recueilli.

« Il possède son père et sa mère. De son père je serais fort embarrassé pour dire le nom... Ce n'est assurément ni moi... ni le comte. Mais la mère du petit n'est autre... que madame la comtesse Lackau elle-même. Devines-tu, maintenant, pourquoi, à l'arrivée de son mari, notre maîtresse est tombée de toute sa hauteur sur le plancher ?

— Oh ! oh ! que me racontes-tu !
— La vérité. Point n'est besoin, après cela, de me creuser la cervelle pour comprendre la raison qui pousse le comte à se débarrasser d'un enfant dont la vue, avoue-le, ne doit avoir, pour lui, rien d'agréable.

« Ce qu'il va en faire, le lieu où il l'expédiera, je n'en ai pas la moindre idée.

« Sois certaine que ce doit être dans un endroit où il ne le gênera plus.

Cependant Julie, tout en écoutant son mari, habillait le petit Hugues. Et celui-ci se laissait faire, hébété, les yeux tout bouffis de sommeil.

Julie expliqua :

— On va l'emmenner, mon petit, loin, bien loin... pour une longue promenade, une promenade d'où tu ne reviendras pas, ajouta-t-elle d'une voix étrange.

Dans les boucles blondes de ses cheveux, un bijou d'or, artistement travaillé, acheté par Yvonne en Suisse, était fixé à un nœud de ruban rose.

Depuis un instant, Antoine l'examinait avec intérêt. Il dit à brûle-pourpoint :

— Très joli, ce bijou, hein !

D'un signe de tête, sa compagne approuva.

Il insista :

— Ça doit représenter une certaine valeur !

— Pourquoi dis-tu cela ?

— Parce que...

— Achève.

— Le comte ignore la présence, dans les cheveux du petit, de ce bijou qui, au surplus, en cours de route, peut fort bien s'égarer. Ce serait regrettable. Or, puisque ce brimborion équivaut à une somme d'argent... certainement pas négligeable... et que d'autre part il est douteux que tu sois récompensée des bons soins que tu n'as cessé de prodiguer à ce mioche, il me semble...

— Eh bien ?

— Dieu ! que tu as l'entendement difficile, aujourd'hui ! Puisqu'il faut te mettre les points sur les i, j'estime que tu devrais conserver ce bijou, en souvenir de l'enfant. Ce serait une preuve de ton affection pour lui, tout au moins.

Et puis, vois-tu, de l'or c'est toujours de l'or. Les pauvres diables comme nous n'en ont jamais trop pour les jours de mauvaise fortune.

Julie eut une hésitation.

— Ce serait mal, déclara-t-elle.

Mais, Antoine :

— Allons donc, tu as trop de scrupules... Dépêche-toi.

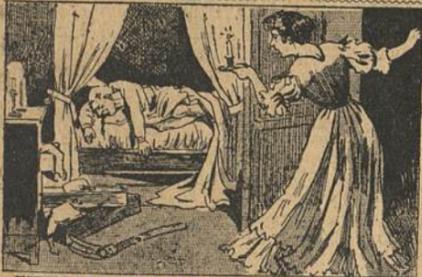
Il l'avait regardée d'une certaine façon qu'il savait irrésistible... car baissant les yeux, comme fascinée :

— Tout de même, hâte-toi donc de débarrasser le mignon de cette babiole



**DE LA POLICE
DANS LE CENTRE**
le BORDELAIS et la GASCogne

LA BRIGADE MOBILE DU SUD-OUEST. — La brigade mobile créée par le directeur de la sûreté générale pour être attachée à la cour d'appel va s'installer à Bordeaux. Elle aura son siège à la gare Saint-Jean et sera commandée par M. Tuillon, ancien commissaire central de Poitiers. Elle aura juridiction sur les départements de la Gironde, de la Charente, de la Charente-Inférieure, des Landes, des Basses-Pyrénées, du Lot-et-Garonne et du Gers.



VIELLARD ASSASSINÉ. — Un crime monstrueux vient de mettre en émoi la commune de Pardiguen. Un vieillard de soixante-quinze ans, Pierre Borie, a été tué dans son lit à coups de hoya par des inconnus pendant que sa fille était au bal. **TULLE.**

COUPEUR D'OREILLES. — Mme Q..., rentière, rue Judaïque, en entrant chez elle, a été assaillie par un inconnu qui lui arrachait brusquement le lobe d'une de ses oreilles où pendait une boucle en diamant, s'enfuit avec le bijou ensanglanté. **BORDEAUX.**



TRAGIQUE SUICIDE. — Deux verriers, de Rive-de-Gier, viennent de découvrir dans une cabane en planches de Saint-Joseph, le cadavre raidi d'un vieillard pendu à un chevron, et dont l'identité n'a pu être établie. **RIVE-DE-GIER.**

NAUFRAGE EN LOIRE. — Un bateau transportant le mobilier d'un cultivateur, M. Robin, qui y avait en même temps installé sa mère, un pauvre impotent de soixante-sept ans, a fait naufrage en amont du Pont de Varades, près de l'Île-de-Bataillure. Le mobilier et la pauvre femme ont été engloutis et retirés des flots après plusieurs heures de sauvetage.



TENTATIVE DE REPRESAILLES. — Mme Espagnet, femme d'un régisseur d'une propriété située au Pont-de-Larroque, ayant surpris un chasseur, occupé à franchir la clôture du domaine lui intima l'ordre de se retirer. Celui-ci fit mine de s'en aller et quand la jeune femme eut le dos tourné, regagnant sa cuisine proche, il la mit en joue et lui envoya sa charge dans la chevelure. Heureusement, Mme Espagnet en a été quitte pour la peur. **BORDEAUX.**

BOMBE A ANGOULEME. — Une bombe qui aurait pu occasionner une catastrophe, a été déposée sur le seuil d'une maison de la rue de Bordeaux, au n° 84. Enlevé par les soins du commissaire de police, l'engin fut examiné et reconnu très dangereux. La mèche à demi consumée s'était éteinte en cours de combustion évitant ainsi un terrible malheur. **ANGOULEME.**



DRAMATIQUE TENTATIVE D'ASSASSINAT. — M. Veyronneau, cafetier, cours Victor-Hugo, après avoir fermé son établissement, se disposait vers une heure du matin à aller se coucher et remonta chez lui un coffret contenant la recette de la journée, lorsqu'un inconnu sortant de l'ombre du chat qu'il travaillait, s'élança sur lui essayant de le transpercer d'une canne à épée dont il était armé. Laisant tomber son coffret, le cafetier se défendit courageusement en appelant au secours. Le malfaiteur perdant la tête prit la fuite abandonnant sa victime et sa recette, on le recherche. **BORDEAUX.**

qui, par ailleurs, pourrait le blesser. C'est là une mesure de prudence, crois-moi.

Le petit Hugues ne souriait plus. Il était visible qu'il faisait de grands efforts pour ne pas fermer les paupières. On eût dit qu'il comprenait les paroles de cet homme et qu'une crainte soudaine se glissait au fond de sa pensée.

— Maman... maman, bégaya-t-il, comme s'il eût appelé celle-ci pour le protéger.

— Pauvre ange, murmura Antoine hypocritement, je ne te souhaite pas trop de misère, mais j'ai bien peur que tu n'aies mangé, le premier, ton pain blanc.

Julie... de ses doigts experts... avait retiré le bijou de la chevelure de l'enfant. Elle le tendit à son complice.

Mais celui-ci protesta : — Non, non. Il faut prendre plus de précautions, que diable ! Sait-on jamais ce qui peut arriver ? Tu vas mettre ce bijou sous l'oreiller de Hugues... comme s'il s'était détaché naturellement des cheveux du bambin. De cette façon... si on s'apercevait de quelque chose, tu aurais une excuse toute prête.

Il acheva en manière de conclusion : — Dans la vie, Julie, tout est là : savoir sauver les apparences.

Tandis que cette édifiante conversation avait lieu entre le peu scrupuleux Antoine et sa moitié, dans la chambre de la comtesse des faits d'un autre genre se déroulaient.

Ainsi que l'avait déclaré le docteur Labordy, depuis que Madeleine avait rouvert les yeux, ses pauvres yeux encore pleins d'égarément et d'effroi, elle avait conscience de tout ce qui se passait autour d'elle.

Rien n'avait échappé à son intelligence. Elle avait vu, tout à l'heure, le médecin penché sur son lit. Elle avait ressenti au bras gauche, celui où l'homme de science avait pratiqué une incision, une douleur cuisante.

Puis cette douleur s'était calmée. Elle avait voulu crier... appeler. De sa bouche aucun cri n'était sorti. Alors la vérité s'était révélée à elle, brutale, foudroyante.

Des malaises singuliers ressentis ces temps derniers... de ses évanouissements presque quotidiens... elle comprenait à présent la signification terrible.

Elle était frappée de paralysie. Elle se rappelait tout ce qui s'était passé quelques heures plus tôt... le grand salon d'en bas... Maurice Nantennes... le comte... la scène atroce entre eux trois... Puis, brusquement, la nuit semblait s'être faite dans son cerveau au moment précis où elle avait vu, dans une angoisse sans nom, Romane marcher vers elle, le poing levé.

... Romane, son époux, son bien-aimé, devant qui, afin de sauver Yvonne menacée dans son bonheur, elle avait dû s'accuser d'une faute abominable ! Le malheureux avait cru à sa culpabilité !

N'avait-elle pas déclaré elle-même : — Je suis la mère de Hugues. Mais, maintenant, Maurice devait être parti.

Maintenant elle allait pouvoir se justifier, démentir Romane, lui apprendre ce qui était réellement.

Pourquoi ne se trouvait-il pas là ? Pourquoi n'apercevait-elle, autour de son lit, que des visages étrangers ou indifférents, des visages de domestiques, celui du docteur Labordy ?

Pourtant... non, elle se trompait, Arlette, sa fille, à ses côtés, disait :

— Oh ! maman... maman, si tu savais combien j'ai eu peur... Mais c'est fini, te voilà guérie, n'est-ce pas ? Je vais aller chercher papa... il est dans le grand salon du rez-de-chaussée... il va venir... Pauvre cher papa, il semble si bon... si malheureux... Je ne puis te dire à quel point je l'aime... Mais tu ne me réponds pas, mère !

L'infortunée fit, pour parler, un effort surhumain.

Mais ses prunelles qui, pendant une seconde, s'étaient éclairées... ses prunelles eurent une leur désespérée.

Et, à ses lèvres, un seul mot vint : — L'enfant...

Arlette regarda sa mère avec étonnement.

Puis elle s'éloigna, tandis que dans les yeux de Madeleine, qui seuls semblaient vivre, une épouvante... indicible... persistait.

Mon Dieu, est-ce que vraiment elle n'allait plus pouvoir s'exprimer?... Est-ce qu'il allait lui être impossible de se disculper... de dire le sacrifice auquel elle avait dû consentir ?

... Impossible de crier à Romane son innocence ?

De la bouche de la malheureuse une sorte de râle s'échappa.

Des minutes passèrent. Le médecin était sorti à son tour.

Seule, à présent, une servante se tenait au chevet de la comtesse.

Pourquoi Arlette ne revenait-elle point ? N'avait-elle pas trouvé le comte ?

Où bien celui-ci s'était-il refusé à la suivre ?

Il devait maudire la femme qu'il croyait parjure, éprouver pour elle du mépris, de la haine peut-être.

Oh ! c'était atroce !

Tout à coup, dans l'encadrement de la porte, la fillette reparut.

Elle avait les paupières rougies, comme si elle eût pleuré, et sur son front un pâleur légère s'était répandue.

Elle s'approcha du lit de la malade et doucement elle appela :

— Maman.

Les lèvres de celle-ci s'agitèrent... toutes les forces de son être concentrées vers une pensée unique... elle parut vouloir dire quelque chose... poser à sa fille une question... hélas ! et ce fut le même mot qui, obstinément, troubla le silence de la pièce :

— L'enfant... l'enfant...

Cette fois... la frayeur se glissa dans l'âme de la fillette.

— Oh ! mère, c'est donc vrai que tu es malade gravement... que tu ne peux ni faire un geste, ni me répondre ?

Chez la comtesse, même immobilité, même mutisme.

Arlette tordit ses petits poignets.

— C'est affreux... affreux... et moi qui ne voulais pas croire... oh ! ma maman, ma pauvre maman !... combien je me repens, à cette heure, de m'être refusée à écouter père, car, vois-tu, je vais te dire... bien qu'il me l'ait défendu... il veut... aller consulter... quelqu'un qui te guérira, affirme-t-il... J'avais promis de me taire... mais je ne puis pas... Il faut que tu saches.

Sur son lit, Madeleine avait tressailli. Qu'entendait-elle ?

Que signifiaient les paroles d'Arlette ? Celle-ci reprit :

— Oui, il faut que tu saches... afin que tu prennes patience pendant les quelques jours que durera son absence et la mienne.

« Papa a décidé de se rendre à l'étranger, afin de prendre l'avis d'un savant, un médecin célèbre, qui te rendra la santé. »

« Ce médecin habite loin, très loin, paraît-il, et papa veut que je l'accompagne. »

« Moi, cela me cause bien du chagrin, petite mère, de te quitter. »

« Et il faut que je t'avoue... j'ai longtemps hésité... »

« Je sais... ce n'est pas beau, une petite fille qui désobéit à ses parents. »

« Mais, vois-tu, il me sera si pénible de rester loin de toi. »

« J'ai tort, n'est-ce pas, puisque papa m'a dit que c'était pour ton bien et que je reviendrais bientôt. »

« Surtout qu'il n'apprenne point que j'ai manqué à ma promesse... en te racontant ce qu'il désire te cacher, dans la crainte, sans doute, que tu ne t'opposes à mon départ. »

« Mais je me sauve, petite mère. Dans une heure au plus tard je dois être prête... »

Arlette avait cessé de parler.

Elle allait s'éloigner.

Elle ne voyait pas sa mère qui, en proie à une angoisse, à une terreur folle, faisait des efforts inimaginables pour se mouvoir, pour crier avant que l'irréparable ne fût accompli :

— Non... non... ne pars pas. Je te le défends. Ton père a menti. Ce n'est pas pour la raison... qu'il t'a donnée... qu'il s'en va, qu'il t'emène avec lui.

Car dès les premières phrases prononcées par la fillette, Madeleine avait compris ce qui se préparait... elle avait compris que Romane, la croyant indigne, allait s'éloigner, ne plus jamais revenir, et, qu'avec lui, il prenait sa fille !

Sans doute était-ce le châtement qu'il avait imaginé pour l'épouse qu'il supposait coupable !

Oh ! c'était par trop effroyable.

Arlette ravie à sa tendresse... perdue à jamais pour elle, peut-être !

Les prunelles dilatées, elle regardait sa fille qui se dirigeait vers la porte, sa fille qu'elle ne pouvait pas avertir du danger, défendre contre tous, étreindre dans ses bras d'où nulle force humaine n'eût été capable de l'arracher.

Avant de disparaître, Arlette s'était retournée.

En un geste de tendresse ardente elle porta les deux mains à ses lèvres, envoyant à l'infortunée un baiser où passait toute son âme d'enfant.

Le baiser d'adieu, peut-être !

Une plainte vague... une plainte horrible s'échappa de la bouche de Madeleine.

La porte s'était refermée sur Arlette. C'était fini !

Jamais plus, sans doute, elle ne reverrait sa fille !

Mais tout à coup, elle crut être le jouet d'une hallucination, car voici que de nouveau la portière se soulevait et, à la clarté des bougies allumées aux candélabres massifs posés sur la cheminée, la comtesse aperçut un homme qui pénétrait dans la chambre, avançant à pas lents vers le lit.

Cet homme, c'était Romane !

Son mari !

Il était pâle, froid, sombre, résolu.

D'un ton bref, il ordonna à la servante assise dans un fauteuil et qui, à l'apparition du comte, s'était levée :

— Allez. J'ai besoin de parler sans témoin à votre maîtresse. Dans quelques minutes, je vous rappellerai.

La servante obéit.

Le mari et la femme étaient seuls en présence.

L'instant était tragique.

Le comte avait fait un nouveau pas en avant.

Il croisa les bras sur sa poitrine et regarda bien en face la comtesse qui le fixait avec des yeux attendris, chargés d'amour, des yeux pleins aussi d'une désolation sans nom. Puis il prononça d'une voix dure, vibrante de haine :

— Madame, je ne vous ferai pas de reproches inutiles. Notre entrevue, la dernière que nous aurons ensemble, sera courte, décisive.

« Déjà, Dieu vous a punie de votre infamie. »

« Cette punition n'est pas suffisante. »

« J'ai à me venger de l'outrage que vous avez fait à mon nom, de la désespérance que vous avez semée dans ma vie. »

« Le châtement de Dieu, c'est bien ! »

« Ce n'est pas assez, je vous le répète. »

« J'entends me faire justice moi-même. »

« Ecoutez ce que j'ai décidé : »

« Ce soir même je quitte Paris. »

« Où je vais, ma fille me suit. »

« Je ne veux pas qu'elle vive dans une atmosphère de corruption et de honte. »

« Je ne veux pas non plus qu'elle puisse un jour rougir de sa mère. »

« Dans quelque temps, le plus tôt possible, je lui annoncerai votre décès, car, pour elle, désormais vous serez morte. »

« N'espérez pas, plus tard, retrouver ses traces. Ce serait en vain. Mes précautions sont prises et bien prises, je vous l'affirme, pour que nul ne sache l'endroit exact où ma fille et moi nous allons vivre. »

« Vive dans l'oubli du passé... dans l'oubli de celle qui... indignement... a trahi ses serments d'épouse et ses devoirs de mère. »

Le comte fit une pause.

Il reprit : — Ce n'est pas tout encore.

(Lire la suite au prochain numéro.)

ÇA ET LA

UN FORCENÉ BLESSE 5 AGENTS ET ABAT UN PASSANT. — Arthur Lindy, de nationalité anglaise, et de mise très élégante, en proie à une surexcitation alcoolique, cherchait en pleine matinée sur le pont de la Concorde à provoquer les nombreux passants à une séance de boxe anglaise. Les agents survenus aux cris de l'énergumène voulurent s'emparer de sa personne. Mal leur en prit car, doué d'une force herculéenne, l'anglais furieux les abattit tous tour à tour à ses pieds. Un passant voulant prêter main forte, eut le même sort. On dut aller chercher du renfort et c'est pieds et poings liés qu'Arthur Lindy, le joyeux nocer, fut emmené au poste. **PARIS.**

ÉCRASÉ CONTRE UN ARBRE DE COUCHE. — Un petit domestique de 13 ans, Albert Leroux, employé chez un cultivateur de Saint-Germain-sur-Avre et occupé à surveiller un cheval attelé à un manège, ayant voulu graisser l'arbre de couche a été entraîné par ses vêtements entre la vis de pression et littéralement étouffé. **EVREUX.**

MORT D'UN ANCIEN CHEF DE LA SÛRETÉ. — M. Taylor, ancien chef du service de la sûreté, contrôleur général honoraire de la préfecture de police vient de mourir à l'âge de 69 ans.

MARTIN-NUMA

LE PLUS GRAND DÉTECTIVE DU MONDE

ROMAN INÉDIT par **LÉON SAZIE** Auteur du « Pouce »

(SUITE)*

CHAPITRE V

LE DIAMANT ROSE (suite)*

Martin-Numa, l'interrompit :
— Alors, madame, vous me chargez de retrouver ce diamant ?

— Oui, monsieur. On m'a dit qu'il n'y avait que M. Martin-Numa capable d'éclaircir cette affaire, qui, en paraissant très simple, est cependant très difficile. Car je tiens beaucoup à ce diamant de famille qui est un beau souvenir. En même temps, je tiens à ma tranquillité. Je tiens à avoir autour de moi des domestiques de bonne conduite, dont je sois sûre, et qui ne me volent pas. Rien n'est ennuyeux comme changer de domestiques... et voir qu'ils vous volent, et vous savez qu'avec les mœurs d'aujourd'hui, on est fort exposé à ce désagrément !... Voyez-vous, on a plus d'instruction, mais plus l'éducation, plus la religion d'autrefois.

Martin-Numa l'interrompit encore :
— Madame, je dois vous dire que je ne peux rien faire pour vous.

La rentière sembla s'affaïsser, anéantie dans son fauteuil.

D'un geste désespéré, d'une voix larmoyante, elle dit :

— Mon Dieu !... Monsieur, si vous ne pouvez rien faire pour moi, alors que vais-je devenir ?

« Moi qui comptais tant sur vous !... Moi qui espérais que vous me sauveriez... Ah ! monsieur, ayez pitié de mes cheveux blancs ! Voyez dans quel émoi je suis !... Je ne vis pas depuis que ce diamant a disparu !... Car si je suis entourée de malfaiteurs ce n'est plus ma fortune qui est en jeu !... C'est moi ! C'est ma vie elle-même qui est exposée !... »

— Madame, déposez une plainte en règle au commissaire de police, alors le commissaire pourra me désigner. Jusque-là, je ne pourrai rien faire !

Martin-Numa, à titre privé !... en tant que simplement Martin-Numa, rendez-moi ce service ! Venez chez moi faire une enquête, afin de me rassurer, car je n'ose plus rentrer chez moi !... On ne peut pas vivre tranquille quand on sait qu'on a toujours autour de soi une cuisinière qui peut vous voler, et une femme de chambre qui ne laisse pas traîner les diamants. Il faudrait porter tous ses bijoux sur soi, toute son argenterie aussi, toutes ses pièces de valeur. Alors, on ne pourrait plus vivre !...

Martin-Numa réfléchit un moment, puis dit :

— Eh bien, madame, par sympathie pour vous, car je vois dans quel état d'inquiétude, de nervosité vous vous trouvez... »

— Oh ! oui, monsieur !

— Je consens à faire exception en votre faveur, et je vais dès demain commencer chez vous une enquête discrète, afin de savoir ce qu'a pu devenir votre diamant rose. Lorsque j'aurai vu si le diamant a été simplement égaré ou détourné, et j'espère n'être pas long à établir l'un ou l'autre de ces cas, je vous laisserai déposer une plainte nécessaire et l'affaire suivra son cours normal.

— Ah ! oui, monsieur !... Je vous remercie infiniment. Vous me sauvez la vie. Me voilà tranquille. Mais ne pourriez-vous dès ce soir commencer votre enquête. Il ne faut pas perdre de temps. Les voleurs vont vite. Ils prennent de l'avance et si mon diamant court encore jusqu'à demain, la distance sera plus grande et nous aurons moins de chance de le rattraper. Faites un effort, monsieur, je vous en supplie... Venez au moins, ce soir !

Martin-Numa consulta un petit carnet qu'il avait dans sa poche et dit :

— Eh bien, madame, je remettrai une course que j'ai à faire ce soir... Voyons,

* Voir le n° 3 de l'ŒIL de la Police.

Tous droits de reproduction, traduction et mise à la scène réservés.

à quelle heure pourrais-je me présenter chez vous ?

— Mais, monsieur, quand cela vous plaira, à sept heures, à huit heures, neuf heures, pas plus tard cependant, parce qu'à mon âge on se couche tôt dès que le sommeil vous prend. Or, je voudrais être là quand vous commencerez vos perquisitions. Il faut que je sois présente quand vous viendrez, il faut que j'écoute vos déclarations.

— C'est juste, madame, si vous voulez, comme je suis pris jusqu'à huit heures, je viendrai chez vous à huit heures et demie, et j'espère que vous pourrez, à votre habitude, vous coucher à neuf heures.

— Croyez-vous qu'une demi-heure vous suffise ?

— Je l'espère, madame !

— Ah ! mon Dieu ! si vous pouviez réussir, et j'en suis certaine, monsieur Martin-Numa, vous réussirez ! vous rendrez la vie à une pauvre femme qui n'a plus d'espoir qu'en vous et qui ne vit plus que parce qu'elle sait que M. Martin-Numa va s'occuper d'elle.

« Vous avez bien pris mon adresse, n'est-ce pas ? rue du Débarcadère. J'occupe là un rez-de-chaussée, car je ne monte les escaliers qu'avec peine et grande difficulté et que dans l'ascenseur la tête me tourne, j'occupe le rez-de-chaussée, un appartement avec un petit jardin où je fais pousser des marguerites, des bégonias et des coeurs-de-Jeannette.

— Bien, madame, je serai chez vous à huit heures et demie précises.

La bonne dame prit congé, se confondant en remerciements, renouvelant ses protestations de reconnaissance, et enfin se retira.

Martin-Numa la reconduisit jusqu'à la porte et vint me rejoindre dans son cabinet de travail.

Puis, il me dit en se campant devant moi :

— Qu'est-ce que vous pensez de cette visite, mon cher Courville ?

— Mon Dieu, — dis-je, — je ne sais trop ; que cette bonne femme là, tout bonnement, a été volée par sa domestique ou qu'elle a égaré son diamant rose.

Martin-Numa eut un sourire et répliqua :

— Mon cher Courville, vous êtes en infériorité, ce soir. Vous vous êtes laissé prendre à l'allure, aux cheveux blancs, au visage ridé, au babillage de cette femme, et vous n'avez pas vu plus loin que le bout de votre nez, qui ce soir vraiment manque de flair.

— Comment cela ?

— Mon cher, quand on vole un diamant dans une maison, la première chose que fait le volé, c'est d'aller porter plainte au commissaire de police de son quartier. On ne s'avise jamais d'aller chercher un détective comme moi pour une affaire pareille, car on sait très bien qu'un détective comme moi ne peut marcher qu'avec un ordre de ses chefs directs, et l'on se doute que cette affaire d'un bijou volé n'est pas assez importante pour déranger le détective occupé à d'autres besognes beaucoup plus sérieuses.

« Or, cette bonne femme vient directement chez moi, elle me dit que c'est à la suite de l'aventure, de la recherche du garçon de recettes disparu que j'ai été rappelé à l'attention des personnes qui lui portent intérêt. Or, remarquez que je n'ai pas encore retrouvé le garçon de recettes, et que ce n'est pas là une note en ma faveur.

« Outre cela, elle me parle d'homme d'affaires, d'avocat qui prendront sa cause, de gens qui me connaissent, et elle oublie simplement de me donner le nom de ces personnes, enfin, de me mettre sur la voie et de me dire à quel genre de monde elle appartient ; en dernier lieu de me renseigner sur elle-même.

— Très juste ! Très juste !

— Je poursuis : Remarquez qu'elle a d'abord fait l'éloge de sa cuisinière, dit qu'elle était sûre d'elle, absolument sûre, que depuis de longues années cette brave femme, ce cordon bleu, qui lui fait des petits plats dont s'accommode très bien son estomac, la sert avec un dévouement qui n'a jamais varié... Or, dans le dernier moment, elle n'en était plus sûre du tout, et elle l'accusait presque au même degré que la femme de chambre, en qui elle n'a qu'une confiance très limitée.

— Je l'ai remarqué, en effet !

— Cela indique deux choses : ou que cette radoteuse n'est pas sûre de sa cuisinière ou que sa cuisinière n'existe même pas.

Je ne pus m'empêcher de sursauter en entendant ce dernier mot.

Martin-Numa arrêta d'un geste la parole d'étonnement qui venait à mes lèvres et reprit :

— Elle a bafouillé pendant le quart d'heure qu'elle est restée là, elle a parlé de tout, politique, religion, morale, domestiques, elle a très peu parlé en somme du diamant qui semblait devoir tant la préoccuper, du diamant venu de son grand père, rapporté des Indes, je crois ; diamant rose qui n'a jamais existé aux Indes, car s'il est des diamants roses, ils viennent du Cap où on les trouve dans les terrains ferrugineux, parfois.

« Donc, erreur déjà sur la provenance du diamant, bijou qui peut d'ailleurs avoir toutes sortes d'origines, d'autant plus qu'il n'existe pas.

— Comment ?... Comment ?...

— Je conclus, mon cher. On veut m'attirer par la recherche du diamant de cette bonne vieille sorcière, à allures de petite rentière, dans un guet-apens, d'où Martin-Numa ne doit pas sortir vivant !

VI

LE LOGIS BIEN GARDÉ.

Martin-Numa eut soin de préciser à Mme Marc, la brave rentière de la rue du Débarcadère, qu'il se présenterait chez elle à huit heures et demie pour commencer son enquête sur la disparition du fameux diamant rose.

Martin-Numa, avec son flair merveilleux, son tact précieux, qui permettait de croire qu'il était doué du sens de la divination, avait, sous cette visite, en apparence banale, toute simple, senti le piège, et vu le guet-apens.

— Mon cher Courville, — me dit-il, — vous faites beaucoup d'escrime !... Vous savez qu'avec le coup d'arrêt, le meilleur coup est ce qu'on appelle un coup de temps... C'est-à-dire que par un coup hardi, brusque, ferme, vous touchez l'adversaire pendant qu'il prépare le coup qu'il doit vous porter... Il n'est rien qui désoriente aussi bien l'adversaire, c'est le plus beau coup en escrime et en guerre... La guerre n'est-elle pas une escrime immense... La surprise, l'attaque brusque et fortement décidée... c'est, mon cher, la victoire certaine !...

— J'en suis persuadé... »

— Bon... Je suis, moi aussi, un joueur d'épée... et j'estime que l'escrime peut s'appliquer à tous les actes de la vie... d'une vie comme la mienne surtout qui n'est qu'un assaut perpétuel... ou plus exactement un duel sans fin !...

— Un duel sans fin, en effet.

— Donc, j'ai en face de moi un nouvel adversaire qui se cache sous le masque... sous les cheveux blancs de cette femme... sous les apparences de Mme Marc, rentière !... Je ne le connais pas encore... J'ai cet adversaire et certainement il prépare un coup qu'il doit me porter ce soir, à neuf heures !...

— L'heure que vous avez fixée vous-même... »

— Parfaitement !... A neuf heures, ce soir !... Surprise... et exécution de Martin-Numa, roi des détectives ! comme crierait les camelots-réclames sur le boulevard !... Que prépare-t-on contre



DE LA POLICE dans le NORD et dans l'EST

LA BRIGADE MOBILE DE L'EST. — La brigade mobile créée par le directeur de la sûreté générale pour la région de l'Est va s'installer incessamment à Châlons. Elle aura pour chef M. Mottie, commissaire spécial de Nîmes, et comprendra douze inspecteurs. La surveillance s'étendra sur les départements suivants : Aisne, Marne, Meuse, Ardennes, Meurthe-et-Moselle, Vosges. CHALONS-SUR-MARNE.



ASSAILLÉ A COUPS DE MARTEAU. — Mme veuve Waller, âgée de soixante-dix ans, et demeurant à La Tour de Rieux, entre Cambrai et Solesmes, avait retenu à dîner un de ses anciens domestiques Dusséaux, qui était venu la voir sous un prétexte futile. A la tombée de la nuit, profitant d'un moment d'inattention de sa bienfaitrice, cet individu s'empara d'un marteau et sauvagement en frappa la pauvre femme. Aux cris poussés par la victime, le fils de cette dernière accourut et la délivra. On recherche l'assassin qui avait prémédité de voler Mme Waller. SOMME.



UN CABARETIER ATTAQUÉ. — Des ouvriers mineurs de Guernain ayant mis à sac le cabaret de M. Bedhomme, ce dernier après les avoir expulsés dut soutenir contre eux un siège en règle. Sur le point d'être à nouveau assailli, le cabaretier tira dans le tas et blessa au ventre un de ses agresseurs. NORD.

UN OUVRIER MET SON PIED DANS UN RUISSEAU DE FONTE EN FUSION. — Un ouvrier employé aux fours à fonte, occupé à une coulée d'acier, a mis par distraction le pied sur le chéneau où coulait le métal liquéfié. L'extrémité de sa jambe ne forme plus qu'un moignon écouvillable. DENAIN.



UN CADAVRE DANS LES BROUSSAILLES. — M. Denis, débitant, à Autréches, en se promenant dans un bois à 2 kilomètres de la localité, a découvert dans des broussailles le cadavre d'un vieillard de soixante-six ans, Ed. Triot. Le malheureux avait été tué d'un coup de fusil tiré par derrière à bout portant. Sa casquette et ses cheveux étaient brûlés. Le crâne était ouvert et des débris de cervelles jonchaient le sol de tous côtés. Une enquête est ouverte.

BRÛLÉ SOUS UNE LOCOMOTIVE. — Un vieillard de soixante-dix-huit ans, M. Poupard, voulant traverser la voie en gare d'Hermé, a été entièrement mutilé au passage du rapide Belfort-Paris. NOGENT-SUR-SEINE.



ÉMOUVANT SUICIDE. — Au moment de la remonte des ouvriers mineurs de la fosse 1105, des mines de Marles, un moulinier, âgé de quarante ans, Joseph Vincent, s'approchant de ses camarades leur cria « au revoir les amis », puis avant qu'on ait pu l'en empêcher il se précipita sous la case qui descendait. Pris entre le rebord du puits et la machine, le malheureux eut les deux jambes broyées. Il est mort quelques instants après. PAS-DE-CALAIS.

FEMME ESCROC. — Sur réquisition du parquet de Meaux, on vient d'arrêter, à Nogent-l'Artaud, la femme d'un nommé Perrotet dit Travers, qui pratiquait l'escroquerie à l'annonce et dont la correspondance encombrait les bureaux de poste de plusieurs localités de la région. 15 000 lettres dont beaucoup renfermant des mandats ont été saisies. Le mari est en fuite. MEAUX.

— Pour vous, qui êtes maintenant prévenu... Mais il faut quelque peu d'intuition pour deviner du premier coup le rapport qu'il y a entre la rue Lepic et les Pyrénées... D'autant qu'une rue des Pyrénées existe et peut induire en erreur l'indiscret...

— Je vous l'accorde... quoique...
— Bon!... Mais Napoléon!... Que signifie à votre avis le nom de ce grand homme?... Ne cherchez pas... Vous ne trouverez pas... plus que ceux qui nous ont écoutés...

— Alors, j'attends le mot de l'énigme...
— Napoléon veut dire... à Prosper, de venir me trouver dans un petit café de l'avenue de Wagram, tenu par un homme à moi...

— Je ne pus m'empêcher de rire.
— Ah! vraiment, je n'aurais jamais deviné!...

Martin-Numa sourit aussi.
— Ces moyens qui peuvent paraître enfantins sont absolument nécessaires... Vous le voyez... Ainsi, Prosper a compris : Prendre la température en double... signifie : abandonner le service de surveillance après avoir toutefois me retrouver avenue Wagram... posté un homme à nous... et venir — Mais demain matin seulement.
— Non, vous lui avez dit le plus tôt possible...

— Oui...
— Cela signifie immédiatement... à sept heures... venir avec son ami... Philippe... son double...
— Parfait! Parfait!...

... Martin-Numa restait peu de temps à table.
En dix minutes nous eûmes expédié le repas.
Peu après, nous descendions la rue Lepic.

— Ne vous retournez pas, mon cher, — me dit Martin-Numa, — car nous avons derrière nous un individu que j'ai déjà remarqué... qui se trouve depuis quelques jours à mes trousses...

— Un espion?
— Probablement...
— Il va dans ce cas voir où nous allons... il pourra prévenir...
Martin-Numa eut un sourire narquois et me dit :
— Il ne saura rien!... Il ne verra rien!...

— Comment cela?
— Suivez-moi.
Après la rue Lepic, nous nous engageâmes sur la place Blanche. La station Blanche, du Métro, se trouve sur le boulevard que coupe la place du même nom.

Nous descendîmes les escaliers du Métro.
Martin-Numa possédait un carnet de billets. Il en détacha deux tickets... mais il s'arrêta sur les marches qui arrivaient au quai, et entama une discussion sur les qualités, les défauts des affiches, des réclames dont les murs sont tapissés...

Je ne comprenais pas encore pourquoi il se lançait sur ce sujet dont l'opportunité m'échappait...

Le train entra en gare et Martin-Numa continuait à me démontrer la force de la réclame bien comprise, et les avantages de l'affiche illustrée...

Il semblait ne pas se soucier du peu de temps que le train restait en gare et demeurait sur l'escalier, laissant passer les voyageurs, mais lui ne descendant pas d'une marche et me retenait auprès de lui.

Ce fut seulement quand l'employé qui, au bas de l'escalier, pique les tickets, l'interpella, qu'il parut se rendre compte de la situation... et se souvenir tout à coup qu'il était là pour prendre le train et non pour pérorer...

— Hé là-bas! — cria l'employé. — Hé l'orateur!... Allez-vous vous embarquer?...

— Voilà! voilà! — répliqua Martin-Numa en descendant tout à coup rapidement et m'entraînant dans sa course. — Voilà!

Il me fit passer devant lui et donna à l'employé les tickets à percer.

Puis, lui mettant sous les yeux, vivement, une carte, il lui dit rapidement à voix basse :

— Ne laissez plus passer personne... L'employé jeta un coup d'œil sur la carte et comprit.

Il porta la main à sa casquette pour saluer, puis il accrocha la chaîne de fer qui fermait l'accès sur le quai...

— Regardez, mon cher, — me dit alors Martin-Numa, — regardez sur l'escalier.

Par la vitre du wagon, j'eus le temps de voir, arrêté par une chaîne, se débattant, voulant passer quand même, se disputant avec l'employé, un homme vêtu convenablement, mais modestement, en garçon de magasin.

— C'est mon individu, — me dit Martin-Numa, — c'est mon espion!... Le voilà pris au piège... Nous pouvons aller à Napoléon... sans être suivis... sans qu'il

Peu après nous pénétrâmes à Napoléon. C'était un débit de vins, un de ces mille rendez-vous de cochers que tout Paris connaît.

Dans une salle du haut que l'on gagnait par un escalier en colimaçon, déjà se trouvaient Prosper et Philippe...

Ils se levèrent à l'arrivée de leur chef. Tout de suite, Martin-Numa demanda à Prosper :

— Combien de fois m'avez-vous entendu téléphoner tantôt?

— Une seule, chef.
— Je vous ai appelé deux fois...
— Je n'ai entendu et n'ai répondu qu'une seule fois.

— C'est bien... je m'en doutais...
Alors, il dit :

— Eh bien, mes chers amis, j'ai téléphoné deux fois.

— On a répondu chaque fois?
— Chaque fois.
— Ce n'est pas possible!...

— La première fois d'ailleurs, je n'ai pas reconnu votre voix... je n'ai même pas reconnu la voix de quelqu'un des nôtres... Prosper déclara :

nous sommes trahis par le fil... Quelqu'un a pu faire une déviation... une captation... si je puis ainsi dire... établir un fil double... Ainsi tout ce que nous disons est pris... est étudié... est connu!...

— Malgré notre langage conventionnel?
— Notre langage conventionnel ne peut arrêter que la demoiselle du téléphone, s'il lui prend fantaisie d'écouter, mais ne peut dérouter un individu qui a des intérêts assez puissants pour faire les frais d'un double, pour capter notre fil en somme...

— Il faudra chercher d'où il part... où il s'amorce.

— Ce ne sera pas un petit travail... Mais Martin-Numa étendit la main.

— Nous nous occuperons de cela plus tard... Ce soir, voici ce dont il s'agit : Écoutez bien...

— Oui, chef...
— Vous allez, Philippe et vous avec quelques hommes, discrètement entourer la maison dans laquelle habite Mme Marc, rue du Débarcadère...

— Bien, chef!
— Puis, le reste comme d'habitude...

— A quelle heure?
— Tout de suite...
— Entendu, chef... Nous y allons...

Prosper se retira. Martin-Numa et moi nous restâmes seuls. Mon ami se mit à marcher dans la petite pièce où nous nous trouvions, sans plus rien me dire... sans paraître se douter seulement de ma présence... Au bout d'un moment, il tira sa montre, la consulta.

— Allons-y! — fit-il très froidement.

... Une voiture nous conduisit à la Porte-Maillot.

A pied, nous franchîmes l'espace assez court d'ailleurs de la Porte-Maillot à la rue du Débarcadère. La maison de Mme Marc était une des dernières de la rue... c'est-à-dire qu'elle se trouvait à peu de distance de la petite gare du chemin de fer. La rue est d'apparence tranquille... Les maisons, sauf deux ou trois modernes, sont de vieilles bâtisses; sur d'anciens terrains vagues sont élevés à présent des hangars qui servent de garages, d'ateliers pour automobiles.

La maison habitée par Mme Marc ne différait en rien des autres... Elle se classait parmi les anciennes... et se trouvait entre une usine et un garage.

Martin-Numa y pénétra et sans s'adresser au concierge, sachant que Mme Marc demeurait au rez-de-chaussée...

Il sonna à une porte qui se trouvait au bout d'un couloir au milieu duquel l'escalier de la maison prenait son départ...

On fut assez long à répondre au coup de sonnette de Martin-Numa.

Puis, un bruit de chaîne de sûreté qu'on accroche au cran d'une demi-ouverture se fit entendre, et la porte d'entrée enfin s'entrebâilla...

— Mme Marc, je vous prie? — demanda Martin-Numa.

Ce fut une voix jeune et fraîche qui répondit :

— Mme Marc! Vous demandez Mme Marc?...

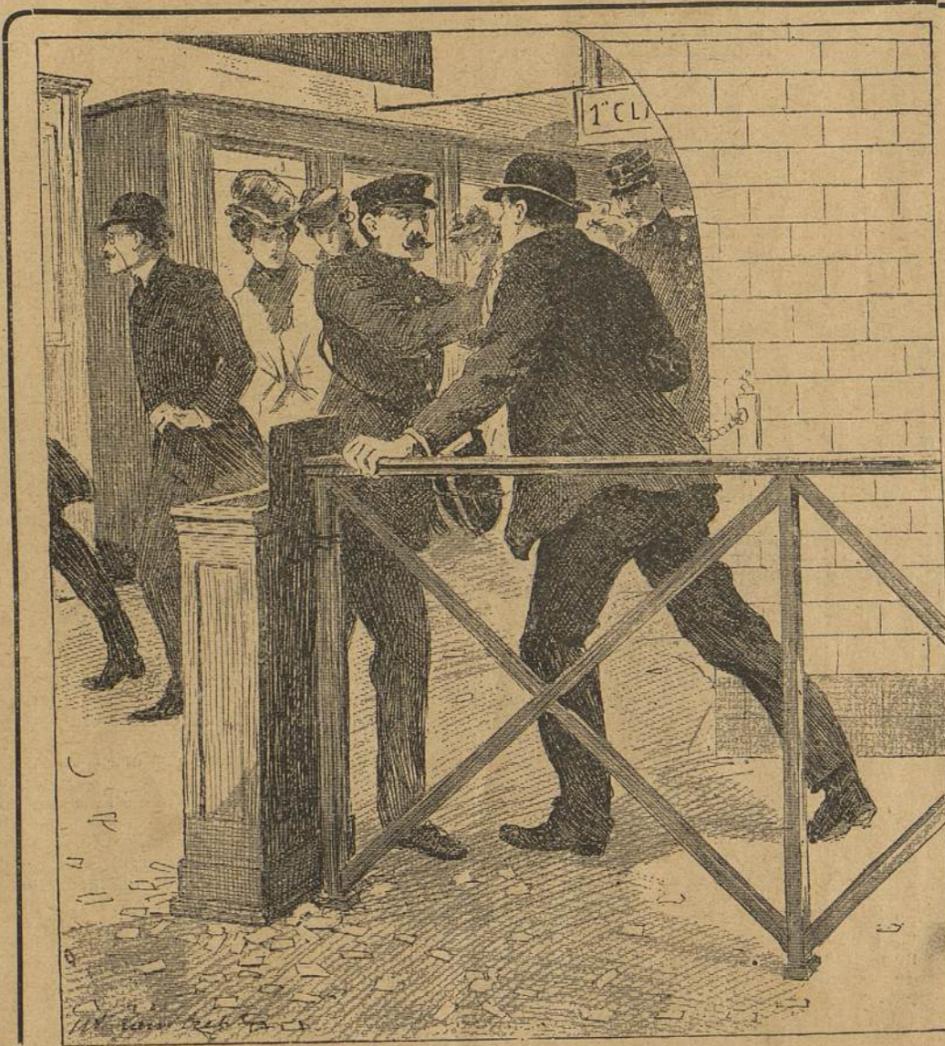
Et l'intonation de cette voix dénotait la plus grande surprise, le plus fort étonnement...

— Oui, Mme Marc, — dit Martin-Numa. — Est-ce bien ici qu'elle demeure?

Ce devait être la femme de chambre de Mme Marc, celle sur qui tombaient les soupçons... Elle hésita quelques secondes à répondre, si bien que Martin-Numa dut reposer la question :

— Est-ce bien ici chez Madame Marc?

(Lire la suite au prochain numéro.)



Arrêté par la chaîne, un homme se disputait avec l'employé

se doute de l'endroit où nous allons... sans qu'il puisse même donner l'éveil aux autres et me causer de l'ennui...

Je n'avais plus qu'à rire avec mon ami de l'ingénieux truc imaginé par lui pour se débarrasser de son espion gênant...

La théorie sur les réclames, les critiques des affiches, la station sur l'escalier, tout cela était bien calculé, bien établi pour pouvoir sauter dans le train, sans qu'il fût possible à l'homme de nous suivre...

Le avait réussi...

— Je dois aussi vous dire, chef, que je n'ai pas entendu votre voix, mais parfaitement reconnu celle de M. Courville...

— C'était moi, en effet...

— Oui, monsieur... Mais comme vous vous serviez de ces termes de conversation que vous ne pouviez connaître, j'ai pensé qu'à côté de vous se tenait le chef qui ne voulait pas se faire entendre...

— C'était cela, en effet!...

— J'ai répondu en conséquence...

— Eh bien, mes amis, — dit alors Martin-Numa, — je dois vous dire que

TRIBUNAUX

L'homme le plus sain de la banlieue de Paris

X... un brave habitant de la banlieue parisienne, n'est pas content du tout, et il y a de quoi. Paisible manilleur, comptant parmi les plus notoires habitués du café du Centre de l'endroit, il a néanmoins épousé, voici trois ans, une jeune fille suffisamment dotée, aussi charmante que distinguée, se piquant de littérature, jouant du piano, huit heures par jour, et s'appelant Virginie.

La jeune Virginie, qui avait rêvé de quelque Paul aussi idyllique que celui de Bernardin de Saint-Pierre, constata avec amertume que la vie ne ressemble guère aux rêves que s'en font les jeunes filles poétiques et pratiquant tous les arts d'agrément à fil, pour comble de désagrément, il échoit un mari balourd et positif.

Incomprise, Virginie voulut répudier son vulgaire époux et demanda tout simplement le divorce. Le divorce, pour quoi? lui fut-il répondu? Incomprise, ça ne compte pas, lui affirma-t-on, et puis, il y en a trop! Trouvez autre chose, lui souffla un quidam. La jeune femme, qui a l'imagination fertile — elle écrit des romans! — chercha et trouva... devinez quoi? Je vous le donne en mille. Eh bien, elle se prétendit contaminée par son époux! Tableau! Le mari, sous cet outrage, bondit. Pensez, lui, l'homme le plus sain de la banlieue! ainsi qu'il le proclamait, inénarrablement, au tribunal, fort perplexe, on le conceit. Qu'on m'examine, publiquement et sur l'heure, crieait le pauvre mari. Le tribunal en appela à la Faculté qui, partagée, n'affirma ni n'infirmait rien. Dans le doute les juges déboutèrent Virginie de sa demande.

Acharnée, elle saisit alors la Cour de son cas, celle-ci

ne put que confirmer la décision du tribunal. Mais une femme ne perd jamais ses droits, du moins Virginie ne les perdit point et impérieusement réclama une nouvelle enquête. La Chambre du Tribunal compétent estima à son tour la chose jugée quant à la contamination. Mais, en revanche, estimant qu'à la rigueur un pareil ménage ne pouvait durer et pris sans doute d'un peu de pitié envers la pauvre Virginie, il lui accorda le divorce, sous prétexte qu'au moment où le mari la sommait de réintégrer le domicile conjugal, le dit domicile ne se composait que d'une chambrette, dans laquelle, pour couche commune il n'y avait qu'un inconfortable matelas, trop étroit pour deux, et posé à même le plancher. Offrir une telle hospitalité à une femme si distinguée constituait une injure grave, tel fut l'avis du tribunal.

UN TRÉSOR DANS UNE BOMBE

Un vieillard de soixante-dix-huit ans, Louis Houdayer, professant des idées anarchistes, vient de mourir à La Flèche. Requis pour lever les scellés, le juge de paix découvrit un encrien suspect et redoutant un malheur, demanda l'assistance d'un chef artificier de l'École d'artillerie du Mans. Le spécialiste immergea l'encrien et l'ouvrit. A sa grande surprise, on trouva dans la redoutable bombe des liasses de billets de 50, 100 et 1.000 francs formant une somme de 15.000 francs. En outre, un livret d'épargne de 1.500 francs accompagnait cet héritage inattendu qui revient au frère du défunt.



DE LA POLICE
à
PARIS et aux ENVIRONS

CAISSIER INFIDÈLE. — Un caissier, Louis H..., jouissant de l'estime et de la confiance d'un riche commissionnaire de la chaussée d'Antin, vient d'être arrêté par M. Tanguy, à la suite d'une plainte formelle de son patron à qui il avait dérobé une somme de 30 000 francs. PARIS.



DEUX AGENTS BLESSES PAR UN TAPAGEUR. — Un sieur Tewart, faisant du scandale devant l'entrée d'un concert de nuit, avenue Ledru-Rollin, deux agents l'engagèrent à se taire. Tewart excité par la foule récidiva. L'un des deux agents l'empoigna alors au collet pour le conduire au poste. Mais prévenant son geste, l'énergumène sortit un revolver et en tira cinq coups sur le gardien de la paix qui lâcha prise. Son collègue à son tour voulut s'emparer de l'assassin et reçut une balle dans l'oreille droite, mais malgré sa blessure il ne lâcha pas sa prise et l'amenait au poste. Les deux agents nommés Boucher et Sautet, ont été aussitôt dirigés sur l'hôpital Saint-Antoine, leur état n'est pas grave. PARIS.



ASSOMÉ PAR SA FEMME. — Un champignoniste de Livry, Alphonse Rousseau, séparé de sa femme, entendit malgré tout vivre aux crochets de celle-ci une brave et honnête, à laquelle, il avait enlevé successivement pour les vendre et en boire le produit cinq belles vaches qu'elle avait achetées sur le produit de ses économies. Mais tout à une fin. Sa femme n'ayant plus rien à lui laisser emporter, il menaçait de la tuer et s'élança sur elle. Mme Rousseau, poussée à bout et se croyant en danger, s'arma d'un énorme gourdin et à deux reprises trappa l'ivrogne sur la tête qu'elle lui broya littéralement. Elle est ensuite allée se constituer prisonnière.



SUICIDE EN TAXI-AUTO. — Un péruvien, M. Alberto de Sadabaldeira, arrivé depuis quelques jours à Paris, s'est suicidé au cours d'une promenade dans une voiture automobile, en se tirant un coup de revolver dans le front. PARIS.

LES BRISEURS DE CHAINES

Grand roman dramatique

PAR JULES MARY

II

PRÊTS POUR LE BAGNE OU L'ÉCHAFAUD
(suite).

C'est que, comme Rodolphe, ils se souvenaient...

Ils se souvenaient de l'accusation portée par Hélène... Chaque mot de la conversation suprême — entrecoupée de si atroces souffrances — était dans leur mémoire éternellement gravé !...

Elle avait dit, la moribonde, qu'après le départ de Valerand elle était restée sans vie... une heure... deux heures... étendue dans le bois...

Elle avait dit : Ah ! comme ils se souvenaient — elle avait dit : « c'était la nuit quand je me relevai... J'entendis sonner six heures au loin... »

Et rabattant le capuchon de son manteau sur ses cheveux, parce qu'il pleuvait, elle s'était mise à courir... Et c'était à ce moment qu'elle avait été assaillie, renversée, et qu'elle s'était jetée dans l'abîme... pour échapper aux lèvres... aux lèvres infâmes... Tout cela entre six ou sept heures...

— J'entendis sonner six heures au loin !...

Et le juge, avec sa logique inexorable, venait de prouver qu'à six heures, Denis Valerand se trouvait à Châtillon, c'est-à-dire loin de là... Aucun doute ! aucune incertitude ! Des témoins déposaient... Lourdequin... les douaniers des Quatre-Pierres qui l'avaient aperçu avec ses chiens... et ceux de la Dent-Rouge, près de la frontière, trois quarts d'heure plus tard...

Ce drame terrible du remords, ce drame de folie en ces cerveaux, le juge le devinait froidement !

— Oui, vous avez tué un innocent... Eût-il été coupable, vous n'aviez pas le droit de vous faire ses juges et de prendre sa vie... Vous avez commis un acte irréparable. Je ne sais et je ne cherche pas si vous avez des excuses... Peu importe... Ces excuses, que vous les disiez à ceux qui vous jugeront ou que vous les gardiez pour vous, ne rendront pas votre action moins abominable. Vous vous êtes joués de la vie de cet homme comme si, vraiment, nous en étions revenus aux temps de barbarie... La loi va vous prendre à votre tour et soit qu'elle demande votre mort, soit qu'elle se contente de votre liberté, elle vous retranchera de la société... Dès lors, voici un crime que vous ne réparerez jamais... Du sang qui ne s'effacera pas... Ce malheureux, avant de recevoir vos trois balles, a dû pourtant vous crier qu'il n'était pas coupable. Un gémissement interrompit M. Lionel.

* Voir le n° 3 de l'Œil de la Police.

— Il criait son innocence !
— Et vous n'avez pas voulu le croire !... Il ne vous a donc pas dit qu'il avait une fille ?... une fille qu'il adorait, en dépit de son existence vagabonde...
— Il nous l'a dit !
— Et rien n'a fait... Vous n'avez pas eu pitié...

Les Trois s'étaient réunis, les mains dans les mains. Ils n'avaient échangé qu'un regard... Mais un regard, cela leur suffisait pour que chacun d'eux devinât l'autre... sans un mot.

— Ne nous accablez pas, monsieur... dit Rodolphe... ma sœur s'est trompée, nous a trompés sans le savoir... c'est horrible... regardez-nous et voyez si nous ne sommes pas dignes de compassion !

Tous les trois, ils tremblaient dans une fièvre qui les secouait misérablement.

Vingt-années en une heure venaient de s'abattre sur ces jeunes fêtes... sur ces fronts où l'intelligence rayonnait... sur ces yeux jadis si clairs et si rieurs... sur ces lèvres où fleurissait le printemps de la vie robuste...

La catastrophe avait tout flétri.

Ils respiraient à peine... Ils ne pleuraient pas... Ils ne pouvaient pleurer... L'horreur de ce qu'ils avaient fait les étouffait, repoussait d'eux toute manifestation extérieure de leurs tortures... autre que cette prostration absolue... lamentable...

Maintenant les plus grands malheurs pouvaient arriver à ces hommes : ils ne souffriraient jamais davantage...

Rodolphe, égaré, halluciné, murmura :

— L'entendez-vous ? L'entendez-vous quand il nous disait : « Je ne suis pas venu à la Fontaine-aux-Joux ce soir-là... La petite aura eu peur de son ombre... Elle m'a accusé dans un coup de folie... »

— Oui, oui, et il répétait : « J'ai rien fait de plus que ce que j'ai dit... »

— Et il est mort sans trembler... avec un regard qui nous défiait... Oh ! ce regard ! ce regard...

— Des yeux énormes... et comme stupéfiés...

— Des yeux qui n'avaient pas cru à la mort...

— Des yeux qui lisaient dans l'avenir...

Impressionné, et pour la première fois de sa longue carrière assistant à un pareil drame, le juge d'instruction les laissait à eux-mêmes...

Alors, Rodolphe, brisé :

— Monsieur, nous paierons notre crime... Nous paierons de notre sang, s'il le faut, le sang répandu... Mais vous qui comprenez notre détresse, nous vous demandons une grâce que tout le monde nous refuserait, que vous seul avez le pouvoir de nous accorder...

— Une grâce ?...
— Nous voudrions nous faire pardonner par la fille de celui qui est mort...
— Cette enfant est encore aux Mousues... je vais l'envoyer chercher...
— Vous consentez ?...
— Oui... et que ce soit votre premier châtiment !

Dans le cabinet de M. Lionel, le lendemain, Henriette attendait l'arrivée des trois meurtriers.

La porte s'ouvrit. Ils entrèrent.

D'un geste, M. Lionel désigna la jeune fille. Devant ces hommes qui avaient versé le sang de son père, la pauvre enfant était devenue tremblante. Rodolphe la reconnut. Elle avait relevé et rejeté dans le dos son voile de deuil et sa jolie figure de brune, au teint mat, fatiguée par le chagrin, apparut, avec ses yeux sombres et doux. Elle avait quinze ans. Elle était frêle. Ce n'était déjà plus l'enfant. Ce n'était pas encore la jeune fille.

Alors il y eut une scène émouvante.

En chancelant, les Trois allèrent sagenouiller devant elle. Des flots de larmes coulaient de leurs yeux ; sur leurs visages, un désespoir sans borne.

Ils murmurèrent, dans un sanglot :

— Pardonnez-nous ! Pardonnez-nous ! Henriette restait silencieuse, les paupières baissées.

— Cette pauvre enfant est trop émue pour vous répondre, dit M. Lionel. Le meurtre de son père est trop proche d'elle pour qu'elle puisse vous pardonner... Du moins, elle emportera le spectacle de votre repentir... Ne lui demandez rien de plus...

Mais ils répétaient, navrants :

— Pardonnez-nous ! Pardonnez-nous ! Pardonnez-nous !

Et Rodolphe, interprétant, comme s'ils se fussent concertés, ce qui se passait dans le cœur de ses amis, de ses complices, Rodolphe murmurait :

— Mon enfant, nous souhaitons que notre vie prenne fin bientôt, parce qu'autrement les jours seraient pour nous bien longs, bien lourds... C'est avec tout notre sang que nous voudrions effacer le sang de votre père... Lorsque vous vous souviendrez de ceux qui ont été coupables, ne les maudissez pas... Dites-vous qu'ils souffrent, et qu'ils sont malheureux... Si nous étions restés libres... vous auriez eu en nous trois esclaves attachés à votre bonheur... qui eussent veillé sur votre jeunesse... protégé votre beauté... qui eussent écarté de vous les périls... qui eussent réussi à faire de vous une femme heureuse... à force de volonté, à force de sacrifices, à force de dévouement... Notre énergie, notre audace, notre intelligence, nous aurions tout donné pour vous... mon enfant...

FEUILLETON DE L'ŒIL DE LA POLICE (4).

LEQUEL DES TROIS ?

Grand Roman policier inédit*
par A.-K. GREEN

CHAPITRE IV (suite)*

Il était Seul (suite).

En l'entendant, la jeune fille se recula comme si elle eût reçu un coup. Ses mains expressives se portèrent à ses oreilles comme pour les boucher, puis retombèrent précipitamment. Elle fixa longuement chacun de ses cousins, d'un regard pénétrant et douloureux.

— Je serais si volontiers restée quelques minutes de plus à table avec lui si j'avais pu me douter que ce serait la dernière fois, ajouta-t-elle simplement. Un sanglot lui coupa la parole.

Je sentis mon cœur s'alléger tout à coup, mais le docteur et le commissaire ne purent point partager mon sentiment.

— Je ne comprends pas très bien, dit celui-ci après un court silence, gros de signification. M. Hardy avait donc l'habitude de

* Voir le n° 3 de l'Œil de la Police.
Reproduction interdite. Tous droits réservés.

faire servir du porto à tous ceux qui se trouvaient à sa table, que vous paraissiez si bouleversée à l'idée de l'avoir laissé seul ?

— Oui, monsieur. Jamais le repas du soir ne s'est terminé sans que nous n'eussions porté un toast à sa santé. C'est cette coïncidence qui me chagrine tant. Mais j'ai tort d'en parler. Aucun de nous ne pouvait se douter que ce fut son dernier repas.

Elle nous regardait maintenant bien en face. Tout à coup elle changea d'expression. Elle étendit les bras en s'écriant :

— Mais vous me cachez quelque chose. Comment mon oncle est-il mort ? Dites-le moi, dites-le moi tout de suite.

Lionel s'élança vers sa petite fille, la saisit dans ses bras et l'emporta précipitamment dans une chambre voisine. George chancela, puis se redressa fièrement. Alfred, qui se rongait le bout des ongles d'un air fébrile, fut le seul qui s'avancât vers sa cousine, comme pour lui porter secours. Encore le fit-il d'un air contraint.

La jeune fille, d'ailleurs, ne sembla faire aucune attention à eux. Elle tenait ses yeux fixés sur le commissaire avec une expression si angoissée qu'on la sentait prête à défaillir.

Le docteur comprit qu'il fallait parler vite si on voulait qu'elle fut encore en état de comprendre.

— Votre oncle est mort empoisonné, dit-il. Mais il y a tout lieu de croire que le poison a été ingéré quelque temps après le

souper. L'action de l'acide prussique est rapide.

Mademoiselle Saugey n'entendit que la première phrase. Au mot empoisonné, elle s'était évanouie.

CHAPITRE V Geneviève

Pendant qu'on s'empressait autour d'elle, le jeune docteur, ami de George Hardy, et moi, nous nous rapprochâmes instinctivement. Quelle charmante jeune fille ! s'écria-t-il avec conviction. Comme elle devait aimer son oncle ! Il paraît qu'elle lui servait de secrétaire.

Si désireux que je fusse d'approfondir les rapports qui avaient existé entre la jeune fille et M. Hardy, il me répugnait de parler de Mlle Saugey en un pareil moment avec ce jeune homme que j'avais à peine entrevu. Je me hâtai de détourner la conversation l'entretenant du défunt.

— C'était donc un homme très occupé que M. Hardy, fis-je en manière de réponse. C'est bien l'impression que m'avait donnée l'aspect de son cabinet. Les excès de travail conduisent souvent au suicide.

A ces mots le jeune docteur me lança un coup d'œil soupçonneux.

— En effet, opina-t-il, d'un ton plus que réservé, ce qui mit fin à notre conversation. Je regardai autour de moi. On avait transporté Mlle Saugey dans une pièce voisine.

Le commissaire parlait avec le vieux maître d'hôtel, qui semblait écrasé par le chagrin d'avoir perdu son maître. J'entendis au même moment tourner deux clefs dans leurs serrures. On venait de fermer à double tour les deux portes de la salle à manger et de mettre les scellés.

Alfred Hardy, debout dans l'entre-bâillement de la porte suivait des yeux ce qui se passait dans la chambre voisine, où Geneviève revenait lentement à elle.

Le silence de mon compagnon me permit d'entendre le récit que venait d'entamer à grand-peine le vieux sommelier.

— C'est moi qui servais à table comme d'habitude, monsieur le commissaire. J'ai débouché la bouteille de ma propre main et je l'ai posée devant M. Hardy. Ces messieurs n'y ont même pas touché ; M. George se plaignait d'avoir la migraine. M. Lionel, ma foi, M. Lionel ne boit jamais que de l'eau. Et quant à M. Alfred, il se contenta de poser la main sur son verre sans donner aucune excuse pour son refus. Tout le monde se leva de table sauf M. Hardy qui resta seul à prendre son porto. Il avait l'air un peu attristé. C'est ce qui a fait tant de peine à Mlle Geneviève. Cela lui faisait toujours quelque chose quand son oncle était mécontent de ses cousins.

— Montrez-moi donc cette bouteille de porto et le verre dans lequel M Hardy a bu.
— C'est que... monsieur le commissaire...

pour réparer le mal que nous avons fait... et pour changer en un peu de pitié l'horreur que nous vous inspirons... Hélas ! si l'on nous fait grâce de l'échafaud, demain nous serons réduits à l'impuissance... demain nous ne serons plus que des forçats... Mais le baigne, c'est encore la vie... la vie, c'est toujours l'espérance... et notre vie, nous vous la devons... nous vous l'offrons... On se sauve du baigne... si étroitement gardé que l'on soit... la liberté, on la recouvre quand on est prêt à tout pour cela... Libres, nous le redevenons... votre père nous a dit : « Si vous avez des remords, un jour, n'oubliez pas mon Henriette ! » Notre devoir est là... notre but, notre unique pensée est là... Il ne peut plus y avoir pour nous d'autre intérêt dans la vie... Les trois forçats ne vivront plus que pour vous... et c'est pour vous qu'ils briseront leurs chaînes... Pardonnez-nous, mon enfant... par pitié pardonnez-nous !... »

Elle tourna ses grands yeux vers le juge, indécise et troublée.

Le juge mit un doigt sur ses lèvres et murmura :

— Non... Plus tard... s'ils tiennent leurs promesses.

Et l'enfant partit, sans avoir pardonné !...

L'enquête ne pouvait être longue. Elle fut bientôt terminée. L'aveu des Trois empêchait toute complication. Toutefois, ils ne voulurent point s'expliquer sur le mystère de cette vengeance qu'ils avaient essayé d'accomplir. Le doute plana perpétuellement sur ce qui s'était passé. L'arrestation des trois jeunes gens dont deux étaient riches, dont un était d'une vieille et illustre famille, l'accusation, le meurtre étrange, brutal, impitoyable, la mort dramatique d'Hélène, tout se réunissait pour donner à cette affaire un retentissement énorme.

Les débats de la cour d'assises n'apportèrent aucune lumière nouvelle sur les causes secrètes qui avaient armé ces bras, et de ces trois hommes instruits, bons, heureux, enviés, avaient fait des assassins.

On en fut réduit aux conjectures. Mais ce mystère même, leur jeunesse, leurs larmes influèrent sur l'esprit des jurés qui rapportèrent un verdict affirmatif sur la culpabilité, en admettant des circonstances atténuantes.

La mort, l'ignominie de l'échafaud leur fut épargnée.

Ils furent condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

A la lecture de l'arrêt qui leur laissait la vie, les Trois échangeaient un regard rapide. Et ce regard paraissait moins désolé. Une lueur y brillait maintenant. L'espoir de la réparation promise, de la réparation possible, venait de naître dans ces trois nobles cœurs un instant dévoyés.

Le soir de leur condamnation, grâce à M. Lionel, ils firent passer une lettre, que tous trois signèrent, à Henriette Valerland. Elle contenait ces mots :

« Encore une fois, pardon, pardon !... Si quelque jour vous êtes malheureuse... Si vous courez des dangers... ne désespérez pas... ne désespérez jamais... Souvenez-vous de ceux qui, désormais, ne pourront vivre que pour vous... et que pour s'acquitter envers vous. »

Et l'expiation commença.

Huit jours après, attachés par les poignets, on les fit monter en voiture cellulaire et on les conduisit à la gare. Une foule de curieux les attendait. Ils passèrent tête baissée, les yeux fermés, se laissant conduire en aveugles par les gardiens, ne voulant voir personne, dans cette foule, où ils avaient des amis. Le wagon spécial qui devait les emmener à la Rochelle, pour être de là conduits provisoirement à l'île de Ré, était rangé sur une voie de garage. Trois gardiens l'occupaient. Il était séparé en deux par un couloir. De chaque côté les cellules basses, où un homme ne pouvait se tenir debout. Le wagon venait de Lyon et contenait déjà cinq condamnés, trois forçats et deux relégués. Huit cellules sur les dix-huit, étaient occupées. On découpla les Trois, on les fit monter, et là, on leur mit les entraves aux pieds. Ils se laissaient faire, cadavres vivants. Le wagon s'ébranla. Il y eut un choc. On l'accrochait au train qui allait partir. Un coup de sifflet. Trente heures de voyage, dans la cellule étroite, sans pouvoir se lever, sans sortir, sans faire un pas, dans l'obscurité complète, les chevilles cerclées de fer !

Dans la prison de la Rochelle où ils restèrent trois jours en attendant le départ d'un convoi, on échangea leurs vêtements civils contre l'ignoble uniforme du baigne, casaques, pantalons et calottes, qui avaient servi à des centaines de forçats, qui serviraient à des centaines encore... on coupa leurs moustaches... on tondit leurs cheveux ras... Toutes les fois qu'ils se rencontraient, ils avaient l'un pour l'autre un douloureux regard... Triste calvaire... Et, malgré tout, dans leurs yeux l'invincible espérance !... Aux questions posées ils répondaient brièvement.

— Ils sont doux comme des moutons ! disaient les gardiens.

La quatrième nuit, vers une heure, on les éveilla. On les rangea dans la cour avec une quinzaine d'autres. On les enchaîna deux à deux. Et, sous l'escorte des gendarmes, ils se dirigèrent vers le port. Là est amarré le bateau qui doit les conduire au dépôt, à ce pénitencier de Ré, d'où ils ne partiront que pour leur étape vers le suprême exil de la Guyane. Les gendarmes les poussent à l'avant du bateau, dans la case qui leur est réservée, avec un bruit de sinistres ferrailles, menottes, chaînes et poucettes. Et, deux heures après, ils descendent dans l'île, grelottants dans leurs costumes sales de toile grise, traînant leurs pieds malhabiles dans des sabots, un pain sous le bras...

Et c'est ainsi qu'ils allaient, tristes, résignés, par la route qui montait vers la citadelle... l'ignoble et dernier refuge du forçat sur la terre de France, et c'était là, surtout, qu'ils devaient commencer à souffrir... où ils devaient sentir leurs premières révoltes d'hommes...

Au milieu de la citadelle, c'est le baigne, avec ses murs, ses ruelles, ses factionnaires à tous les coins, ses patrouilles incessantes... avec ses portes massives bardées de fer, ses verrous énormes, ses gardiens aux revolvers chargés... avec la mer, à trente ou quarante mètres au-dessous brisant ses va-

gues contre les rochers à pic, dans une plainte qui ne se lasse ni le jour ni la nuit... S'il en est de superstitieux parmi ces forçats, ils doivent trembler en écoutant ces plaintes.

Les voilà entrés... Est-ce de là qu'ils pourront s'évader ?... Car ils y pensent... Avec une précision dont la rapidité tient du rêve, ils ont tout vu, depuis qu'ils sont dans l'île... Tout autour de Saint-Martin-de-Ré, dans la bise glacée qui souffle du nord et soulève les vagues, des voiles se balancent, nombreuses, jusque très loin à l'horizon... Ce sont des bateaux de pêche... Briser ses chaînes, se jeter à la mer, gagner un de ces bateaux, se faire recueillir et payer cent mille francs, s'il le fallait, le silence du pêcheur !... Le pourrait-on ?... Hélas !... Impossible !

La lourde porte s'est refermée. Ils sont entrés. On enlève leurs fers...

On les oblige à se déshabiller, à se mettre nus complètement, et les gardiens les visitent, les examinent, les tâtent... afin de s'assurer qu'ils n'ont rien sur eux qui puisse faciliter une évasion... Les Trois ont obéi comme les autres, le rouge de la honte au front, des larmes retenues au coin des yeux. Et ils passent de mains en mains... On les conduit ensuite à l'infirmerie où ils trouveront une baignoire en zinc avec quelques centimètres d'eau... Chacun se baigna... Le même bain servit pour tous. Après quoi on leur donna enfin des vêtements neufs, une veste, un pantalon, un bérêt de laine brune, une chemise et un caleçon en toile.

Un gardien-chef cria :

— Le premier de la file, approchez...

C'était Rodolphe. Il obéit. Un gardien lui attacha sur la manche gauche un brassard en toile blanche portant un chiffre imprimé en noir :

— 2,3000.

C'était fini. Rodolphe, marquis de Fourvières, n'avait plus de nom. Ce n'était plus qu'un numéro. Il en fut ainsi des autres, de Jean Montauby et de Henri Devalaine. A ce moment, comme ils étaient libres de leurs mouvements ils purent se serrer la main, furtivement... dans une étreinte de fièvre où passa toute leur vie...

Puis, on les mit en cellule.

De Saint-Martin-de-Ré, pour la Guyane ou pour la Nouvelle-Calédonie, il se fait régulièrement deux départs dans l'année ; l'administration attend que chaque départ puisse comporter deux cent cinquante ou trois cents forçats. L'hiver se passa à Saint-Martin-de-Ré et ce fut un hiver terrible. Vers les premiers jours d'avril seulement on forma un convoi. Depuis quatre mois, ils avaient rêvé à leur évasion. Tous les jours, quand ils se voyaient au réfectoire, dans la cour de la promenade, dans les ateliers, ils se disaient quelques mots, rapidement, lorsque les gardiens tournaient la tête, mais ces quelques mots signifiaient qu'ils n'avaient rien trouvé ou que ce qu'ils avaient trouvé était inexécutable. Vers la fin de leur internement, ils avaient obtenu de partager la même cellule. Là, à trois, la nuit, à voix basse, ils pouvaient se concerter, pendant que sous la gelée leurs dents claquaient et que des spasmes de froid leur parcou-



DE LA POLICE dans LA NORMANDIE ET LA BRETAGNE

VOLEUR DE CUIVRE DANS UN ARSENAL. — Un ouvrier de la petite chaudronnerie, L..., âgé de trente-deux ans, arrêté par les gardiens consignés à la sortie de l'arsenal et invité à se déchausser fut trouvé porteur au fond de ses bottines de deux épaissemes semelles de cuivre pesant chacune 1 kil. 300. CHERBOURG.

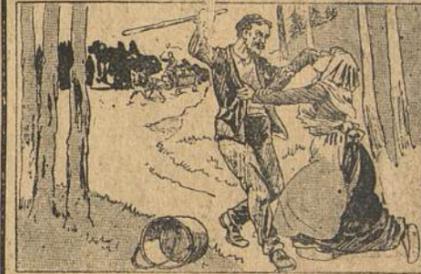


SQUELETTE DE UHLAN. — Des ouvriers qui travaillaient dans une sapinière, aux environs d'Angers, ont découvert un squelette mesurant 1 m 70. Ce squelette qui n'avait été enterré qu'à une profondeur de 0 m 20 est celui d'un uhlan tué mystérieusement en 1870 par un habitant du pays mort récemment. LE MANS.



ENFANT BLESSÉ PAR UNE CARABINE. — Un terrible accident s'est produit, rue François-Mazeline. Plusieurs enfants jouaient avec une carabine, lorsqu'un projectile vint atteindre le jeune Richard, demeurant rue Demidoff, 159, et le blessa à un œil. L'enfant fut conduit à l'Hôtel Général, mais il est probable que l'œil sera perdu. LE HAVRE.

IL LA BLESSE ET SE SUICIDE. — Un maréchal des logis A. B..., à la suite d'une scène de jalouise, tira un coup de revolver sur une jeune femme de café, Maria A..., âgée de dix-neuf ans, la blessa à la joue droite et se fit sauter la cervelle. CHERBOURG.



ATTENTAT SUR UNE ROUTE. — Mme veuve Benoist, âgée de cinquante-deux ans, habitant Saint-Germain, se rendant à Selles pour traire ses vaches, a été assaillie vers six heures du soir, par un individu qui voulut lui faire violence. La pauvre femme ne dut son salut qu'à l'arrivée d'un camion. Le misérable, dérangé, s'enfuit non sans lui ensanglanter la tête avec un gourdin. PONT-AUDEMER.

vous m'excuserez, mais nous avons bu à la cuisine ce qui restait de la bouteille. C'est souvent ce que nous faisons. Monsieur nous le permettait. Il disait, lorsqu'il y pensait : « Vous pourrez finir cette bouteille à la cuisine, Mathieu » et bien qu'il n'ait rien dit ce soir-là, je me suis permis de me rappeler les nombreuses fois où il nous avait autorisés à le faire. C'est qu'il y a vingt ans, monsieur le commissaire, que je sers monsieur. J'étais un tout jeune homme quand il m'a pris à son service, et nous étions habitués l'un à l'autre. Quant au verre, il y a longtemps qu'il est lavé et rangé avec les autres dans le buffet. Monsieur avait l'air de très bien se porter à neuf heures.

— C'est-à-dire au moment où il a demandé le whisky.

— Oui, M. le commissaire.

— Que vous lui avez porté vous-même ?

— Non, M. le commissaire, j'ai pris la bouteille dans le buffet, mais c'est M. Lionel qui l'a portée dans le cabinet. Il m'avait sonné de la salle à manger et quand je suis monté et il m'a demandé la bouteille de whisky pour monsieur. Je la lui ai donnée et je suis redescendu à l'office.

— Et cette bouteille-là, on ne l'a pas retrouvée non plus ?

— Je ne l'ai pas revue, monsieur le commissaire. Peut-être que quelqu'un d'autre l'a rangée. Elle n'était pas pleine. Monsieur en avait déjà bu un verre ou deux.

— Vous n'avez pas dit d'où venait le verre dans lequel M. Hardy a bu le whisky.

— Du buffet, également, M. le commissaire, j'en tiens toujours un certain nombre dans le bas de ce buffet.

— C'est vous-même qui l'y avez pris ?

— Je crois que oui, monsieur le commissaire.

— Vous avez pris le premier qui vous est tombé sous la main et vous l'avez donné directement à M. Lionel ?

— C'est bien ce qu'il me semble.

— Y avait-il de la lumière dans la pièce ?

Y voyait-on assez pour vous permettre de poser la main sur le verre ou bien vous a-t-il fallu chercher à tâtons ?

— On n'avait laissé allumé qu'un seul bec et la chambre est grande. Pourtant je distinguais assez bien les verres. Il est vrai que je sais où les prendre.

— Je comprends. Alors il est probable que vous avez pu vous rendre compte si le verre que vous avez pris était propre ?

Le vieux sommelier eut l'air indigné qu'on pût lui adresser une pareille question.

— Ils sont toujours propres, monsieur le commissaire. Je mets mes lunettes quand je les lave.

— Très bien, très bien. Alors vous portez quelquefois des lunettes ?

— Quand j'essuie mes verres ? Oui, monsieur le commissaire.

Le commissaire n'insista pas davantage.

Il craignait sans doute de paraître vouloir diriger les soupçons sur Lionel Hardy. L'œil-il voulu d'ailleurs, qu'il n'en aurait pas eu le temps, car à ce moment Mlle Saugay parut sur le seuil de la porte. Elle s'y arrêta, promenant de tous côtés un regard inquiet qu'Alfred chercha vainement à attirer sur lui-même.

— Claire ? Où est Claire ? demanda la jeune fille. Il est temps que je la couche.

— La voici, répondit Lionel, revenant du salon avec l'enfant profondément endormie sur son épaule. Prenez-la, Geneviève, et surtout ayez soin de ne pas la réveiller. Il vaudra mieux la coucher tout habillée que de risquer de lui donner une nouvelle frayeur.

Geneviève tendit les bras. Elle était pâle comme une morte.

— Mlle Saugay n'est pas encore en état de porter cette petite, fit le docteur, mais déjà l'enfant s'était blottie sur son sein.

— Je puis parfaitement la porter, affirma Geneviève, détournant la tête pendant que Lionel se penchait pour déposer un baiser sur le front de la fillette.

— En êtes-vous bien sûre ? demanda Alfred.

— Tout à fait sûre. Elle étreignait l'enfant d'un geste convulsif.

— Permettez-moi de vous accompagner, insista le jeune homme. Puis il ajouta, en voyant l'œil du commissaire fixé sur lui : Du moins si vous avez besoin qu'on vous aide.

Il faut croire qu'elle n'en éprouvait pas le besoin, car l'instant d'après je la vis qui montait l'escalier toute seule quoique d'un pas mal affermi.

Le front de George qui jusque-là était chargé de nuages se rasséréna. Ce fut au tour d'Alfred de montrer du dépit.

Cependant le commissaire attira sur lui l'attention générale en disant d'une voix grave aux trois jeunes gens debout devant lui :

— Vous, messieurs, en votre qualité de fils de M. Hardy vous me permettrez assurément de mettre tout en œuvre dès maintenant pour arriver à découvrir quand et comment votre père a pris le poison qui a mis fin à ses jours.

Personne ne répondit. Il continua d'une voix égale :

— Il a disparu une bouteille ; celle dont M. Hardy a bu un verre quelque temps après s'être levé de table. Vous me permettrez de faire rechercher cette bouteille dans toute la maison.

— Je puis vous dire où elle se trouve, répliqua George. J'avais dans mon appartement quelques amis venus pour une partie de bridge. A un moment donné, je suis descendu chercher du whisky, j'ai pris la première bouteille qui m'est tombée sous la main. Nous en avons tous bu, elle ne peut donc avoir contenu rien de nuisible. Vous la trouverez d'ailleurs en haut, dans ma chambre.



DE LA POLICE DES CÉVENNES AUX PYRÉNÉES

SUICIDE D'UN SAPEUR. — Un pompier de Paris, Antoine Gleize, âgé de vingt-quatre ans, a tenté de se suicider à Narbonne, dans une chambre d'hôtel en absorbant une solution d'éther et de phosphore, ayant appris que sa fiancée, une jeune fille des environs, venait de se marier. Il a été remis entre les mains de l'autorité militaire.

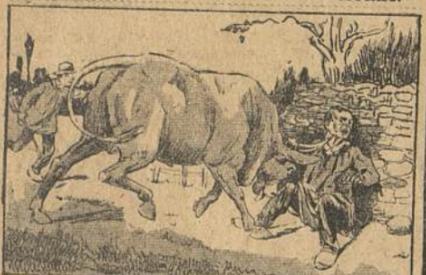


DÉSERTEUR FRANÇAIS ET COLPORTEUR ESPAGNOL. — Un déserteur français du 59^e d'infanterie, en garnison à Pamiers, s'étant rendu à Puycedra pour franchir la frontière espagnole, rencontra un marchand ambulante, se mit à son service, se fit offrir à dîner, et à la lisière d'une forêt essaya de l'étrangler en lui passant un nœud coulant autour du cou. Puis il s'enfuit en emportant un ballot de marchandises. Il a été arrêté par les carabiniers espagnols.



ENSEVELI SOUS UN MUR. — Un maître maçon, Martin Pays et son ouvrier Jean Eyraud, travaillant dans une maison en construction ont été ensevelis sous un mur mal étagé. L'ouvrier a eu le crâne fracassé, le maître maçon s'en est tiré avec de graves blessures.

ASSASSIN DE SA MAITRESSE. — Un habitant de Farres, près Murat, âgé de vingt-sept ans, a tiré à bout portant, un coup de fusil sur sa maîtresse une veuve Soubrier, qui a été atteinte au front et dont la mâchoire a été fracassée. Retournant son arme contre lui l'assassin s'est fait sauter la cervelle.



TUE PAR UN TAUREAU. — Un cultivateur de la Varenne, faisant paître des taureaux dans un pré a été renversé par une de ses bêtes rendue subitement furieuse. Le taureau lui laboura la figure à coups de cornes et quand à ses cris on parvint à l'enlever de sous la bête en fureur il était dans un tel état qu'il rendit le dernier soupir quelques instants après.

raient le corps, empêchant le sommeil. Mais pour éviter justement un plan combiné, chacun des trois fut enchaîné par un pied à son lit de camp... Cela n'écartait pas les rêves, cela rendait impossible leur exécution... On les mit à la comptabilité, pour utiliser leur instruction. Ils furent un peu mieux traités... Ils reçurent de l'argent du dehors, et on le leur laissa... Deux fois, sous l'œil attentif des gardiens, ils allèrent jusqu'au port de l'île pour prendre livraisons d'envois de vivres, biscuits et légumes... Ah! comme tout le long de ces fiots verts, leur pensée s'en allait vers la liberté! Un jour, au repas de quatre heures, un faux-monnayeur, condamné à vingt ans, murmura :

— J'ai une lime... c'est cent francs... les avez-vous?... Je vous la donne...

Le lendemain, ils avaient la lime et le soir ils commençaient à scier leurs entraves. La lime était épaisse comme une feuille de papier. Chaque coup de l'instrument délicat sur les fers était pour eux comme un pas fait vers la liberté... Vers la réparation... La partie était folle à tenter... ils la tenteraient... Après leurs entraves, la serrure... après la serrure, une cour... dans la cour, des rondes de gardiens se renouvelant toutes les heures... une muraille à escalader... d'autres gardiens... les rochers à pic tombant dans la mer... l'abîme à traverser, s'ils ne se brisaient pas dans la chute... puis l'inconnu... la chance de tomber sur une âme pitoyable... Folie!... Folie!... Ils essayaient... qui sait s'ils n'eussent pas réussi?... Déjà ils entrevoyaient la suprême bataille... quand, un jour, on les sépara sans leur dire un mot et on les mit en cellules particulières, isolées, entraves aux pieds, aux mains... Le faux-monnayeur les avait dénoncés, pour bénéficier de la permission de fumer à certaines heures.

Deux jours après, les Trois étaient désignés pour faire partie du convoi le plus prochain. Les forçats furent entassés sur deux bateaux qui les conduisirent au Saint-Nazaire, en partance pour la Guyane et mouillé au large de l'île d'Aix. Les Trois, fers aux pieds, furent embarqués à part, sur une canonnière, avec une garde spéciale. Le bruit de la tentative d'évasion s'était répandu... Dans le silence obligatoire de ce bague, malgré la discipline terrible, la nouvelle avait été connue, et ces âmes rudes, tendues vers la liberté, en admiration devant cette énergie, avaient tout de suite donné aux trois pauvres garçons un surnom singulier, qu'ils emportèrent avec eux jusque sous le soleil mortel de la Guyane :

LES BRISERS DE CHAINES!

La canonnière les avait déposés sur le pont du Saint-Nazaire. On les sépara de nouveau. On les mit à fond de cale pour le voyage, les deux pieds enchaînés par la double boucle...

Et devant chacun d'eux, un factionnaire, fusil chargé, baïonnette au canon, veilla, nuit et jour.

III LA SÉDUCTION.

Dans un rez-de-chaussée humide et sombre, au fond d'une cour de la rue Saint-Louis-en-l'Île, reste du vieux Paris qui s'en va...

C'est là qu'habite Henriette, la fille de

Denis Valerand, avec sa tante Blanche. Blanche-et-Rose, du matin au soir, travaille à de la dentelle, ses doigts ridés, agiles encore, font sauter, virer, glisser les fuseaux sur le petit métier appuyé à ses genoux. Et quand elle a peine douze heures, elle a gagné ses trente sous. Mais elle est gaie, la vieille, toujours la chanson aux lèvres. La mort de Denis Valerand a bien assombri sa vie pendant quelques jours, puis l'insouciance de son caractère a repris le dessus peu à peu. Les lèvres souriantes ont refléuri sous les chansons égrillardes du temps passé, qu'elle aime à redire et dont elle sait toute une collection, car elle est heureuse, Blanche-et-Rose, près d'Henriette, près de l'enfant. Du reste, elle vit, elle a vécu toute sa vie, dans un rêve d'un héritage qui doit lui venir un jour...

Un héritage, oui, et fameux encore! Quarante ans auparavant un de ses frères, Jean-Baptiste, était parti pour « chercher fortune au Nouveau-Monde ». Et depuis quarante ans, pas une seule fois elle n'avait reçu de ses nouvelles. Mais ça ne faisait rien. Jean-Baptiste avait dû trouver la fortune, et cet héritage reviendrait à Blanche-et-Rose. Elle n'en demandait pas. Elle en était sûre... Henriette, en se mariant aurait une dot énorme. Elle en parlait comme on parle d'un oncle à millions qui entre en agonie.

— Elle a un grain! disaient les gens de la maison.

En attendant, durant que ses petites mains de vieille pivotaient sans cesse en un mouvement fébrile, autour des fuseaux, elle pensait à son testament, à elle, et organisait les parts de son propre héritage. Le plus gros morceau — sinon le morceau entier — pour Henriette. Mais elle n'oublierait pas les amis qui avaient été complaisants pour elle. Ils le savaient. Elle les avait prévus. Ceux qui ne devaient rien avoir après sa mort réclamaient en plaisantant :

— Blanche-et-Rose, vous ne nous donnez rien, à nous autres?

Elle promettait. Elle prenait note de ses promesses sur un vieux carnet grasseux, bien connu des voisins et qu'on appelait :

— Le carnet de chèques de Blanche-et-Rose.

Elle était gourmande, la bonne vieille. On l'invitait à tous les étages, surtout chez les Valaires, chaque fois qu'il y avait quelque part un petit plat sucré. Elle arrivait toujours souriante, toujours heureuse. Et pour payer son écot, au dessert, elle chantait, d'une voix un peu tremblante, mais agréable et juste, de vieux couplets dont elle soulignait discrètement, d'un coup d'œil tripon, les allusions légères :

Le premier pas se fait sans qu'on y pense :
Craint-on jamais ce qu'on ne prévoit pas?
Heureux celui dont la douce éloquence,
En badinant, fait faire à l'innocence
Le premier pas!

Henriette ne restait auprès d'elle que les dimanches. Elle partait de bon matin pour être à huit heures dans les ateliers du grand couturier Vernotin, rue de la Paix. Elle y déjeunait et dînait, en ressortait le soir à sept heures, quand elle était du premier service, à sept heures, et demie quand elle était du

second, et vers huit heures on la voyait trotinant de son pas léger de gentille fillette élégante, dans le vieux quartier de province endormi et silencieux qu'est la rue Saint-Louis.

Tous les matins, Blanche-et-Rose lui disait :

— Petite, ne réponds jamais aux hommes qui t'adresseraient la parole dans la rue — et surtout ne l'arrête jamais devant les étalages...

— Non, grand'mère...

Elle l'appelait ainsi, bien que ce ne fût que sa tante. La fillette ne s'arrêta jamais devant les étalages, mais elle finit tout de même par remarquer un grand garçon, à visage sérieux, qui tous les soirs l'attendait, la suivait, l'abandonnait vers Notre-Dame, pour le lendemain l'attendre, la suivre et l'abandonner encore. Un long temps se passa. En fille connaissant Paris, elle se défiait. Mais vraiment, il n'avait pas l'air d'un coureur d'aventures. Alors, cela commença par un sourire, continua par un salut... finit par de petits mots rapides, dans les rencontres, au hasard... Il avait des yeux doux et tristes... Elle fut attirée par cette douceur et par cette tristesse.

A force de rencontres, à force de petits mots échangés, elle finit par apprendre qu'il s'appelait Claude Morland. Tout en marchant côte à côte, de la rue de la Paix à la rue Saint-Louis, il raconta ce qu'il était, ce qu'il faisait. Il avait vingt-cinq ans. Tout jeune on l'avait mis en apprentissage dans un atelier de serrurerie d'art. Sa journée faite, il avait complété son éducation en suivant les cours du soir et il avait passé à étudier une partie de ses nuits. A dix-huit ans il s'était engagé, n'avait fait qu'une année de service à cause de sa mère devenue veuve. Alors, au lieu de reprendre son ancien métier, qu'il possédait bien, il s'était débrouillé avec les affaires, en passant par le Crédit lyonnais, par les bureaux d'un agent de change, par ceux d'un coulisier. Prudent et avisé, heureux dans ses débuts, il avait fini par se créer une situation indépendante, gagnait de l'argent, et venait d'installer sa banque — la banque Claude Morland — dans un rez-de-chaussée de la rue Saint-Marc. Il y habitait au troisième, un petit appartement avec sa mère, vieille femme infirme, qu'il adorait...

Henriette s'habitua à le voir tous les jours. Quand il ne venait pas, elle en était inquiète. Elle lui avait dit aussi comment elle vivait là-bas, en ce coin perdu de la province de Paris, ces deux cœurs honnêtes et tendres s'aimèrent profondément. Elle ne s'était point arrêtée aux étalages, pourtant, mais l'amour était venu quand même. On dit que lorsque souffle le vent âpre et brûlant du Sahara, le sable fin, impondérable, qu'il soulève en tourbillons s'infiltre partout derrière les fermetures les plus hermétiquement closes. Comme le sable et sous la triple armature dont les cœurs s'entourent, l'amour trouve son passage, se rit des efforts et s'installe en maître.

— Veux-tu être à moi? Je t'aime vraiment.

(Lire la suite au prochain numéro.)

— Ah! très bien, fit le commissaire. Du moment que vous et vos amis vous avez bu de ce whisky, nous voilà fixés sur un point de la plus haute importance.

Il se tut. Son attention semblait s'être portée sur un pas léger mais rapide qu'on entendait dans l'escalier de service qui aboutissait à l'autre extrémité du vestibule.

Un jeune homme, que personne d'entre les hôtes habituels de la maison ne semblait connaître, apparut portant à la main une bouteille vide.

Le commissaire prit la bouteille et la présenta à George en lui demandant, sans chercher d'aucune manière à expliquer la présence dans la maison du nouveau venu :

— Est-ce là, la bouteille dont vous parlez? George fit signe que oui.

Le commissaire éleva la bouteille en se tournant vers la lumière. Quelques gouttes de whisky se trouvaient encore dans le fond. Il en versa une ou deux dans le creux de sa main, la flaira et finalement y posa le bout de sa langue.

— Vous avez raison, dit-il, en faisant claquer ses lèvres. Le contenu de cette bouteille paraît absolument pur.

Ce disant il rendit la bouteille à l'inconnu qui l'emporta aussitôt dans une autre pièce.

Lionel parut sur le point de demander quel était cet individu. Il n'en fit rien pourtant. Cela n'était guère nécessaire. A son air as-

suré, à son regard vif et éveillé qui sembla nous envelopper tous d'un seul coup d'œil, nous comprimes qu'un pas de plus avait été fait. Un agent de la police s'était déjà mis à l'œuvre dans cette maison de deuil.

Sans la relever en aucune façon, le commissaire parut prendre bonne note de l'impression produite par la présence de cet hôte inattendu sur l'orgueilleux trio qu'il avait sous les yeux. Puis il continua son interrogatoire dans le sens tout indiqué par le fait que George venait de porter à sa connaissance.

— Vous êtes donc venu au rez-de-chaussée avant la mort de votre père, avant, peut-être, qu'il n'eût absorbé le liquide destiné à le faire mourir?

— J'étais, en effet, au rez-de-chaussée il y a une heure environ.

— A ce moment-là avez-vous aperçu votre père ou toute autre personne?

— Non, monsieur.

Le commissaire eut le geste caractéristique de se gratter le menton. Il était évident qu'il se trouvait fort embarrassé.

— Ainsi, dit-il enfin, nous ne trouvons pas trace de poison dans cette bouteille, pas plus que dans celle vidée par les gens de maison, ni, autant que nous puissions en juger, dans le flacon de chloral trouvé sur la cheminée du cabinet de travail? Et cependant M. Hardy est mort pour avoir pris de l'acide prussique! Comment? Voilà le mystère. Aucun de vous ne peut-il rien me dire qui me

mettrait sur la voie? Cela nous éviterait beaucoup de peine et à la famille bien des bavardages inutiles.

C'était là un appel que les fils de M. Hardy ne pouvaient passer sous silence, tous trois pâlièrent sous le regard pénétrant du commissaire, mais aucun ne desserra les dents, jusqu'à ce qu'enfin, le silence devenant intolérable, Lionel fit un effort surhumain et réussit à dire :

— Mon père était un homme d'une grande fierté. S'il lui a plu de mettre fin à ses ennemis de cette façon regrettable, il a dû apporter tous ses soins à ne rien laisser derrière lui qui pût trahir l'accomplissement d'un acte aussi susceptible de jeter le déshonneur sur les siens. Il a dû agir sous l'impression qu'on attribuerait sa mort aux suites de sa récente maladie. C'est pourquoi, sans doute, vous ne réussissez pas à retrouver le flacon qui a contenu le poison.

— Oui, je comprends. C'est bien possible. Ainsi votre père avait des ennemis?

— La réponse du jeune homme fut tout au moins inattendue.

— Mon père avait trois fils, aucun ne lui donnait une parfaite satisfaction. N'est-il pas vrai, George? N'est-il pas vrai, Alfred?

— Toi et père, vous vous êtes toujours bien entendu, grommela George, comme à contre-cœur, ce qui donna à cet aveu une force d'autant plus grande.

Le ton contraint de ses paroles fit passer

une ombre sur le visage de Lionel, éclairé, l'instant d'avant, par une expression des plus nobles.

— Je ne saurais oublier que nous avons eu un malentendu sérieux moins d'une heure avant sa mort, murmura Lionel d'un ton où perçait un profond découragement.

Cependant j'avais pris mon parti. M'avancant du coin où j'avais échangé avec le jeune docteur les quelques mots rapportés plus haut, je pris la parole avec calme, mais avec la plus grande fermeté :

— J'attendais, messieurs, de comprendre quel était mon devoir. J'ai tout lieu de penser, bien que je ne sois pour vous qu'un inconnu, que j'ai en ma possession quelque chose qui expliquera l'acte étrange de monsieur votre père. Me permettez-vous, avant de m'expliquer plus clairement, de vous poser une seule question?

Le commissaire sembla partager la surprise générale. Il pensait sans doute avoir tiré de moi, lors de mon premier interrogatoire, tous les éclaircissements que j'étais en état de lui donner.

— Je vous demande mille fois pardon, monsieur le commissaire, si j'ai commencé par ne pas tout vous dire. Vous comprendrez tout à l'heure pourquoi.

(Lire la suite au prochain numéro.)

(Traduit par J. HEYWOOD.)

LES ANNALES
SANGLANTES

Fille galante, sa domestique et une fillette assassinées

Un matin de mi-carême, le jeudi 17 mars, on apprit soudain que trois femmes avaient été égorgées de la plus épouvantable façon, dans une élégante maison de l'un des plus riches quartiers de la ville, sans que les voisins immédiats, les habitants de l'immeuble en question, aient entendu le moindre cri ou le moindre bruit.

Voici ce qui s'était passé : au n° 17 de la rue Montaigne, une dame Marie Regnault occupait au troisième étage, un luxueux appartement composé d'une antichambre, d'un salon, d'une salle à manger, et de deux chambres à coucher ; le tout d'un loyer annuel de 3.600 francs. Cette personne était plus connue sous le nom de Mme de Montille. C'était une très belle femme, grande, forte, les cheveux d'un noir d'ébène, les dents superbes, sous des lèvres un peu fortes.

Elle appartenait au demi-monde, mais elle conservait une certaine tenue dans sa conduite, comme dans ses allures. Elle avait des amants réguliers qui subvenaient à son train de vie coûteux, et ne se livrait pas au premier venu ; n'accordant ses faveurs qu'aux gens qu'elle connaissait.

Il faut ajouter que Marie Regnault était âgée de trente-sept ans, et qu'elle passait, dans son monde, pour posséder une certaine fortune. On lui connaissait d'ailleurs une collection de bijoux de grand prix dont elle aimait à se parer.

La chambre à coucher de Marie Regnault était située sur la rue ; dans une pièce voisine, séparée de celle-ci par un petit cabinet, couchait la femme de chambre, Annette Gremeret, qui depuis quelque temps, sur l'autorisation de sa maîtresse, partageait son lit avec sa fille, Marie Gremeret, âgée de onze ans et demi.

Le service était complété par une cuisinière d'une cinquantaine d'années, habitant avec son mari, Antoine Toulouse, cocher, une chambre située au sixième étage sur la cour, dans la même maison, dont elle ne descendait que dans la matinée.

Le jour de la mi-carême, cette femme, Mme Antoine, voulut pénétrer dans sa cuisine, par la porte de l'escalier de service dont elle avait la clef. La chaîne de sûreté n'avait pas été décrochée ; elle pensa que son monde dormait encore et s'en fut pour vaquer à ses affaires personnelles. De retour vers 10 heures, et retrouvant les choses dans le même état, elle eut l'idée de se rendre par le grand escalier, à la porte principale et d'y sonner vigoureusement à plusieurs reprises. Personne ne répondit encore.

En proie à la plus vive inquiétude, elle redescendit chez la concierge, qui lui conseilla de se rendre chez le commissaire de police. Celui-ci n'hésita pas à se déplacer en personne ; il accourut avec son secrétaire et un serrurier qui ouvrit la grande porte de l'appartement.

Avant même qu'on eût pénétré dans la chambre à coucher, une odeur fade et acre du sang répandu, saisit violemment les arrivants à la gorge. Les volets repoussés, on aperçut au pied du lit le cadavre de Mme de Montille, en chemise, les jambes nues, la gorge ouverte horriblement par une arme tranchante dont un second coup frappé parallèlement avait, pour ainsi dire, désarticulé l'épaule droite. Le haut du corps était recouvert d'un dessus de lit rouge, doublé de satin blanc. La section des chairs n'était pas nette ; l'assassin semblait avoir procédé par coups successifs, mais la profondeur des entailles dénotait un poignet robuste, au service une décision impitoyable.

Devant la porte du petit cabinet séparant la chambre de la bonne de celle de sa maîtresse, le corps d'Annette Gremeret était étendu ; la malheureuse femme avait été tuée de la même façon que Marie Regnault ; elle portait deux blessures, l'une à la gorge, l'autre à l'épaule droite ; les chairs étaient également machurées, labourées par entailles successives.

Dans le lit, imprégné de sang, on trouva la pauvre petite Marie, le cou troué d'un couteau. L'enfant, réveillée, effrayée s'était réfugiée sous les couvertures, et l'assassin avait dû frapper au hasard, à nombreuses reprises ; car la figure était couverte de blessures et les chairs de la face en partie détachées.

La reconstitution du crime s'imposait facilement. Il n'y avait qu'un seul assassin qui, tout d'abord, avait frappé Mme de Montille ; si courte qu'elle fut, il y avait eu lutte. La victime avait crié : Annette Gremeret était accourue ; le meurtrier l'avait renversée d'un premier coup, et l'avait achevée sur le sol, en lui coupant la gorge. Comme l'enfant, affolée de terreur, se roulait dans les couvertures, le misérable avait criblé de coups de pointe la forme qui se débattait sous ses mains ; on releva dix-neuf trous dans l'oreiller percés par la pointe de l'arme. La tête de l'enfant était presque séparée du tronc ; d'ailleurs l'aspect des victimes était horrible.

Tandis que le commissaire s'arrêtait terrifié, devant cet épouvantable spectacle, des

gémissements étouffés retentissaient sous un canapé disposé dans la chambre à coucher, vis-à-vis du lit. En poussant le meuble, on aperçut blottis, les deux petits chiens de Mme de Montille, Dick et Lili. Il est évident que les pauvres bêtes connaissaient l'assassin comme un familier de la maison, sinon elles eussent aboyé. Or les voisins interrogés aussitôt répondirent qu'ils n'avaient rien entendu.

Le mobile du crime était évident ; c'était le vol. Mais quelle en était l'importance ? Vérification faite, on reconnut que l'assassin n'avait pu s'emparer que de quelques bijoux portés par Marie Regnault. Quant aux joyaux de grand prix, ils étaient enfermés dans un coffre-fort que le misérable avait tenté vainement de forcer.

Ce coffre-fort, ouvert par un serrurier, renfermait plus de 200.000 francs en diamants, actions et obligations.

Il fut acquis que Mme de Montille avait diné la veille avec un M. D..., marchand de chevaux, un de ses amants officiels, qui l'avait quittée à dix heures du soir.

Vers onze heures, un jeune homme était monté, après le départ de M. D..., qu'il avait dû quitter. Comme ce jeune homme venait depuis quelques jours, le concierge avait cru devoir le laisser passer.

Marie Regnault venait d'être délaissée par un amant qu'elle affectionnait particulièrement, et qui allait se marier. Cet abandon l'affligeait profondément, elle avait par dépit contracté une liaison passagère qui devait lui être fatale. Cet amant, ainsi choisi au hasard d'une rencontre était devenu son assassin.

La police, après avoir établi ce point, se trompa lourdement sur le nom et le signalement physique du meurtrier. Elle le représenta, dans une note communiquée à la presse, comme un individu de taille moyenne, de corpulence maigre, à moustache noire, au teint jaune, nommé Geissler Gaston. Dans la chambre à coucher de Mme de Montille on avait découvert une courroie de cuir qui portait ce nom, écrit à l'encre grasse, et de plus, une paire de manchettes, avec boutons, dont les initiales reproduisaient celles du nom cité plus haut.

Or Gaston Geissler qui habitait un hôtel de la rue Saint-Quentin avait disparu depuis la découverte du crime. La police se lança à sa poursuite ; et le plus comique, c'est que ce Geissler, qui se nommait Gultenlag, avait été arrêté comme vagabond, et se trouvait à Mazas, tandis que la police française le recherchait et avait même donné son signalement aux services de sûreté de l'étranger, qui de leur côté, se multipliaient en recherches vaines. Le hasard seul amena la découverte du véritable coupable.

Le dimanche, 20 mars, un individu se présentait dans une maison mal fameée de la rue Ventomagny, à Marseille. Au cours de la conversation qu'il tint avec une des pensionnaires de cette maison, il lui demanda si elle avait beaucoup de bijoux, et comme elle lui répondait négativement, il lui offrit de lui vendre une montre pour le prix de 20 francs. C'était un bijou de femme, en or, au boîtier émaillé de bleu, avec, au centre, une incrustation de roses, formant cœur.

La pensionnaire, une nommée Marie Favre, accepta. Son singulier client lui offrit en outre, des pendants d'oreille avec brillants, pour 10 francs. Mais la fille refusant de souscrire à ce nouveau marché, il les lui donna généreusement.

La maîtresse de la maison, à qui l'on fit part de ce petit trafic, avertit la police, aussitôt le départ de cet étrange client. En possession de son signalement précis, on le retrouva sans peine au Grand-Théâtre, où il assistait paisiblement à une représentation du *Barbier de Séville*.

Il faut ajouter que les bijoux, la montre et les pendants d'oreille figuraient parmi ceux que la police parisienne avait signalés comme ayant été volés rue Montaigne.

L'homme était donc de bonne prise ; on l'arrêta et on le conduisit à la permanence. Il déclara se nommer Henri Pranzini, né

à Alexandrie en Egypte de parents originaires de Livourne (Italie).

Il portait une blessure à la paume de la main droite, et diverses excoriations, sur lesquelles il ne put fournir d'explications utilisables.

Pranzini commença par nier avoir vendu la montre à la fille de la rue Ventomagny ;

mais il fut prouvé qu'il avait fait une station dans les water-closets publics de Longchamps. Les linettes fouillées, on y retrouva un bracelet d'or avec une rangée de turquoises, un petit miroir serti d'or, un fragment de manche en or, avec torsade brisée, et différents autres objets, le tout également signalés comme ayant appartenu à Marie Regnault.

Le misérable fut ramené à Paris. C'était un grand garçon, la figure pleine, les yeux d'un bleu sombre, les cheveux châtain, la moustache et les favoris blond foncé, avec l'air un peu fat du bellâtre sûr de son prestige sur le beau sexe. La façon maladroite, dont il s'était fait prendre, dénotait une intelligence plus qu'ordinaire ; il ne songeait qu'aux femmes, et son premier soin, en arrivant à Marseille, avait été, après qu'il eut retenu une chambre à l'hôtel de Noailles, de se rendre dans un café, d'y faire la connaissance d'une fille Clotilde, avec qui il passa la nuit de samedi à dimanche, et à laquelle il reprit, impudemment, les vingt francs qu'il lui avait remis en paiement de son hospitalité.

Pranzini n'avait pas de domicile fixe à Paris ; il habitait le plus souvent chez une dame Antoinette Sabattier, modiste, demeurant rue des Martyrs, âgée de quarante-cinq ans, c'est-à-dire ayant une quinzaine d'années de plus que lui.

Pranzini avait escompté le dévouement de cette dernière pour se procurer un alibi.

Mais malgré toute la tendresse que la pauvre femme éprouvait pour cet homme sans scrupules, elle ne put lui en constituer un et dut avouer après bien des réticences l'illégalité et par conséquent n'y avoir pris aucune part effective.

Acculé, désemparé, pendant la fête, Pranzini pressé de questions, écrasé par l'évidence, avoua alors stupidement avoir assisté inopinément à l'assassinat de Mme de Montille et, par conséquent n'y avoir pris aucune part effective.

Effrayée de ces demi-confidences, présentant une vérité plus effroyable encore, Mme Sabattier conjura son amant de fuir au plus vite, et réalisa en quelques heures, le peu d'économies qu'elle possédait pour lui en fournir les moyens.

Si Pranzini avait emporté une certaine quantité de bijoux, rue Montaigne, il n'avait en revanche volé que très peu d'argent, car somme toute, ce meurtre abominable de deux femmes et d'une fillette ne lui avait pour ainsi dire rien rapporté. Il aurait fort bien pu fuir à l'étranger, et peut-être disparaître, tandis que la police s'acharnait à courir sur une piste douteuse.

Il ne faut pas oublier que cet homme était un cosmopolite, qu'il parlait quatre ou cinq langues, qu'il avait la pratique des voyages, et qu'il aurait pu facilement gagner sa vie, comme interprète, si ce n'était été son incurable paresse, et surtout son amour forcené des femmes.

Partout où il était passé, il avait commis des infidélités, pour ne pas dire pis. On le soupçonna même de ne pas en être à son coup d'essai, et on rechercha s'il n'était pas

l'assassin d'une demi-mondaine, Marie Agélan, assassinée rue Caumartin, quelque temps auparavant, dans des conditions qui rappelaient fort le crime commis rue Montaigne.

L'instruction démontra que Pranzini avait fait connaissance de Marie Regnault à une exposition du Cercle des Miriflons ; on sut également qu'il avait échangé une correspondance plus que compromettante avec une femme du meilleur monde, qui fut trop heureuse de se voir rendre ses lettres par le juge d'instruction.

La défense du misérable ne varia pas ; il nia tout. D'après lui, le coupable était un « homme brun » qu'il ne pouvait désigner autrement, qui aurait égorgé les malheureuses femmes, pour s'approprier le meilleur du butin, en ne laissant que les objets les moins précieux aux mains de Pranzini.

A vrai dire, on n'avait pas retrouvé des solitaires en diamant d'un prix assez élevé, mais cette disparition était insuffisante pour prouver l'existence de « l'homme brun ». Le jury fut impitoyable ; Henri Pranzini fut condamné à la peine de mort, et exécuté le 21 février 1888.

Un scandale assez curieux suivit cette exécution. Un haut fonctionnaire de la police fit détacher une portion importante de la peau du supplicié, que l'on lava, et dont on fabriqua de menus objets. Ce macabre macabre de mauvais goût fut assez sévèrement apprécié.

Petits Faits et Petits Drames

ASPHYXIE A BORD. — Le maître d'équipage Nicolaï, à bord du brick *Golette Jeanne d'Arc*, ancré dans le Port-Vieux a été trouvé asphyxié dans sa cabine. On attribue sa mort à un dégagement d'acide carbonique provenant d'un réchaud qu'il avait en l'imprudence de laisser allumé pendant son sommeil. Tous les voiliers français ancrés dans le port ont mis leur drapeau en berne. MARSEILLE.

AU FOND D'UN ETANG. — Louis Bon, cultivateur, à Amancy, a été trouvé mort à quelques pas d'un étang où il était tombé accidentellement de nuit et dont il n'a dû sortir que frappé de congestion par le froid. HAUTE-SAÛVOIE.

SEQUESTRE PAR UNE DEMI MONDAINE. — Un riche propriétaire du Guatemala, M. Blanco, débarquant à Marseille avec ses deux garçons fit la connaissance d'une demi-mondaine qui ne tarda pas à prendre un grand empire sur lui, au point qu'ils en virent à se mettre en ménage. Ayant tous ses villa à Genève, ils s'y installèrent et dès leur arrivée la maîtresse fit boucher toutes les issues avec de fortes planches afin d'y retenir le pauvre homme prisonnier avec ses enfants. La femme légitime qui recherchait son mari, prévenue par une bonne, dut recourir à l'intervention du commissaire de police pour délivrer les siens. GENEVE.

ÉCRASÉ PAR UN TRAIN. — Un livreur de café, Eugène Moreau, se trouvant en gare de Saulon-la-Chapelle et ayant voulu traverser la voie au moment du passage d'un train a eu le pied gauche broyé par les roues d'une locomotive. COTE D'OR.

FARCE TRAGIQUE. — Plusieurs ouvriers dans le but de jouer un bon tour à un camarade, s'étant rendus de nuit au domicile de ce dernier, rue Saint-Sébastien-Gryppour le réveiller, se trouvèrent en présence de cambrioleurs qui, furieux d'être dérangés, cherchèrent querelle aux réveilleurs. Une rixe éclata, les couteaux sortirent et un des ouvriers reçut d'un apalache un terrible coup de couteau derrière l'épaule gauche, dont il est mort quelques instants après. LYON.

UN GAMIN DE DIX-HUIT ANS AMANT D'UNE SEXAGÉNAIRE. — René Rabouille, habitant des cabarets borgnes de Lille, a une maîtresse, une vieille de soixante ans, Laure Bouff, son affection naturellement n'a rien de désintéressé. Récemment n'ayant pas été suffisamment rémunéré par son employeur et celle-ci lui ayant manifesté quelques velléités de... jalousie, ils en virent aux mains dans un cabaret. Le patron ayant voulu les mettre à la porte, Rabouille pris de fureur brisa toutes les vitres et défonça la porte. Le joli couple a été écrasé. LILLE.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

à L'ŒIL DE LA POLICE — PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Un an : France 6 fr. — Etranger : 8 fr.

Toute personne s'abonnant pour un an reçoit en **Prime gratuite** un splendide volume de 450 pages, format in-8 (0,24 x 0,16), illustré de 30 gravures.

30 ans de crimes (L'auberge rouge de Peyrabelille)

Cet ouvrage, d'une valeur de 4 francs, est le récit le plus angoissant et le plus dramatique des crimes accomplis pendant plus d'un quart de siècle dans le même endroit.

On s'abonne partout : Bureaux de poste et à l'Administration, 8, rue Saint-Joseph, Paris, contre mandat-poste de 6 fr. (France) et 8 fr. (Etranger). Envoyer 0.50 en sus pour recevoir la Prime gratuite.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Veuillez m'abonner pour Un an à partir du (1)..... à L'Œil de la Police, Sous 6 fr. France et 8 fr. en plus ce prix mandats-poste de..... 6 fr. Etranger..... pour le montant de l'abonnement et l'envoi franco de la Prime gratuite Trente ans de Crimes.

Nom..... Signature.....

Adresse.....

A.....

Départ..... Bureau de poste.....

(1) Indiquer le lieu de départ. — (2) Rayer la somme inutile. —

(3) Bien indiquer le bureau de poste.

Remplir, détacher, signer et adresser ce bulletin accompagné du mandat à l'Administration de L'Œil de la Police, 8, rue Saint-Joseph.

L'ŒIL
DE LA
POLICE

CONCOURS N° 1

Les Roueries de G. Duflair

BON
N° 4

A détacher et envoyer en même temps que toutes les solutions.

L'ŒIL
DE LA
POLICE

CONCOURS N° 2

LEQUEL DES TROIS ?

BON
N° 4

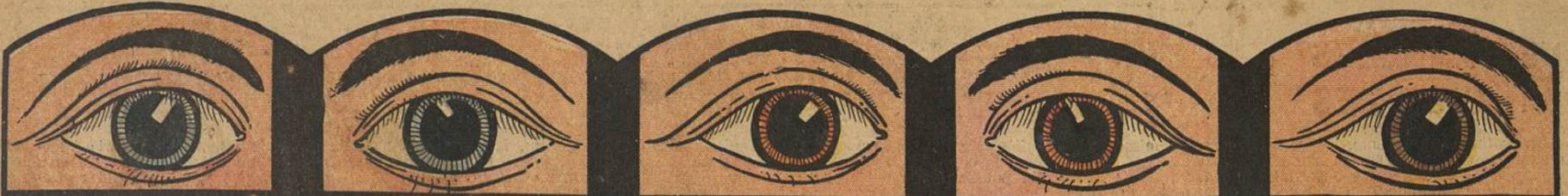
Conservé ce coupon pour l'envoyer à la date que nous indiquerons.

L'ŒIL
DE LA
POLICE

CONCOURS N° 3

Roman de Martin Numa

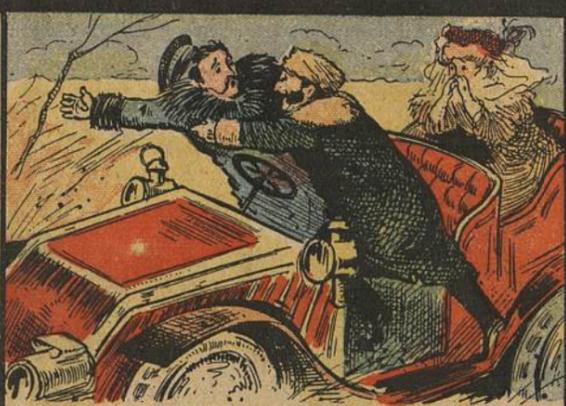
BON
N° 4Le mot supprimé est.....
Conservé ce bon pour l'envoyer rempli à la date que nous indiquerons.



EN CHASSANT A BORD. — Louis Verlinck, patron du sloop de pêche « la Marguerite », chassant des oiseaux de mer, au large de Calais, a blessé dangereusement, d'un coup de fusil au ventre, son matelot Calcoen qui a dû subir en arrivant au port l'opération de la laparotomie. CALAIS.



MÈRE CRIMINELLE. — Une femme M... née P., âgée de 33 ans, mariée et mère de trois enfants, habitant Bruyette, a tué d'un coup de houe un bébé qu'elle venait de mettre au monde. SAINT-ETIENNE.



AMOUREUX D'UNE PRINCESSE. — A Bucharest, le chauffeur du prince et de la princesse Ghika, voulant se venger de cette dernière dont il était amoureux et qu'avait repoussé ses avances, mit sa voiture en pleine vitesse vers le fleuve. Le Prince entama une lutte désespérée, précipita le chauffeur à bas de l'auto et reprit la direction. (AUTRICHE).



UN SOLDAT DÉGAINÉ. — Un soldat du 84^e d'infanterie du Quesnoy, Eugène Moreau, se trouvant en présence de son ancien caporal, devenu douanier, dans un estaminet, l'a renversé et piétiné. La cabaretière ayant voulu intervenir, Eugène Moreau et un de ses camarades ont alors dégainé et frappé la pauvre femme à coups de baïonnette. COMMÈGNIES (NORD).



MANGE PAR LES RATS. — Une famille de pauvres gens du canton de Bâle à Binningen, dont un des membres, âgé de 28 ans, venait de mourir, négligeant de prévenir les autorités du décès, déposèrent le cadavre dans leur grenier, revêtu seulement d'une chemise. Le maire avisé peu après retrouva le corps étendu sur le plancher à moitié dévoré par les rats. BERNE.



DANSEUSES BLESSÉES. — Au cours d'une répétition du ballet de « Lilla » au théâtre du Capitole, un plancher mobile qui descendait du cintre et portant six danseuses s'est rompu entraînant les six artistes, M^{lles} Sampuno et Castilla ont été blessées gravement. TOULOUSE.



EXPLOIT DES « SUFFRAGETTES ». — Des suffragettes expulsées de la résidence du premier ministre à Downing Street revinrent à l'assaut et s'enchaînèrent mutuellement à la grille extérieure, d'où la police eut beaucoup de peine à les dégager et à les emmener au poste. LONDRES.



CAMBRIOLEURS MASQUÉS. — Après avoir tué le chien de garde, baïllonné la petite bonne et l'avoir attachée sur un lit, des cambrioleurs masqués ont mis à sac la villa de Mme Delpeuch, veuve d'un lieutenant de vaisseau. Des objets de grande valeur et des sommes importantes ont été emportés, et la petite bonne abandonnée dans un état critique. TOULON.



MORTE AU BORD D'UNE TOMBE EN-TR'OUVERTE. — Une veuve, Mme B..., âgée de 74 ans, qui s'était rendue à l'enterrement d'une voisine, est morte subitement au-dessus de la tombe entr'ouverte en donnant de l'eau bénite. NOLAY.



RUPTURE D'UN CÂBLE. — Eymard, terrassier, remontait d'un puits qu'il creusait à Fosse, après avoir mis le feu à une mine, quand le câble lui servant d'échelle se rompit. Tombé dans le vide au moment de l'explosion, le malheureux a été entièrement mutilé. BRANTOME (DORDOGNE).



CATASTROPHE DANS UN CINEMA. — A Barnsley (comté d'York), des centaines d'enfants, voulant assister à une représentation cinématographique, se précipitèrent avec telle hâte dans un escalier resserré qu'une panique indescriptible s'ensuivit au cours de laquelle une véritable hécatombe de blessés et tués se produisit. LONDRES.



MARATRE. — La femme d'un sollicitor de York, secrétaire du Comité d'éducation, chargée du soin de deux fillettes, les ayant prises en haine les habilla de haillons, les nourrit de fruits pourris et d'eau puis sans prétexte leur brûla les jambes, les cuisses et la plante des pieds avec un tisonnier chauffé à blanc, ou un fer à repasser. Les deux époux ont été arrêtés. LONDRES.



MUTINERIE DANS UN COUVENT. — Des jeunes filles internées par mesure de correction au couvent de Nazareth, près de Montpellier, viennent de se mutiner à la suite du refus de l'Administration de les transférer dans une Maison Centrale. C'est sous une grêle de projectiles que les gardiens de la paix appelés par la supérieure ont dû procéder au rétablissement de l'ordre, parmi ces brebis égarées.